

PIAAT 293
41151

**Analyse de la
Demande
Effective de
Prets du BCA**

Roger Poulin
(traduit par Evelyne Deschamps)

Janvier 1983



Development Alternatives, Inc. 624 Ninth Street, N.W. Washington, D.C. 20001

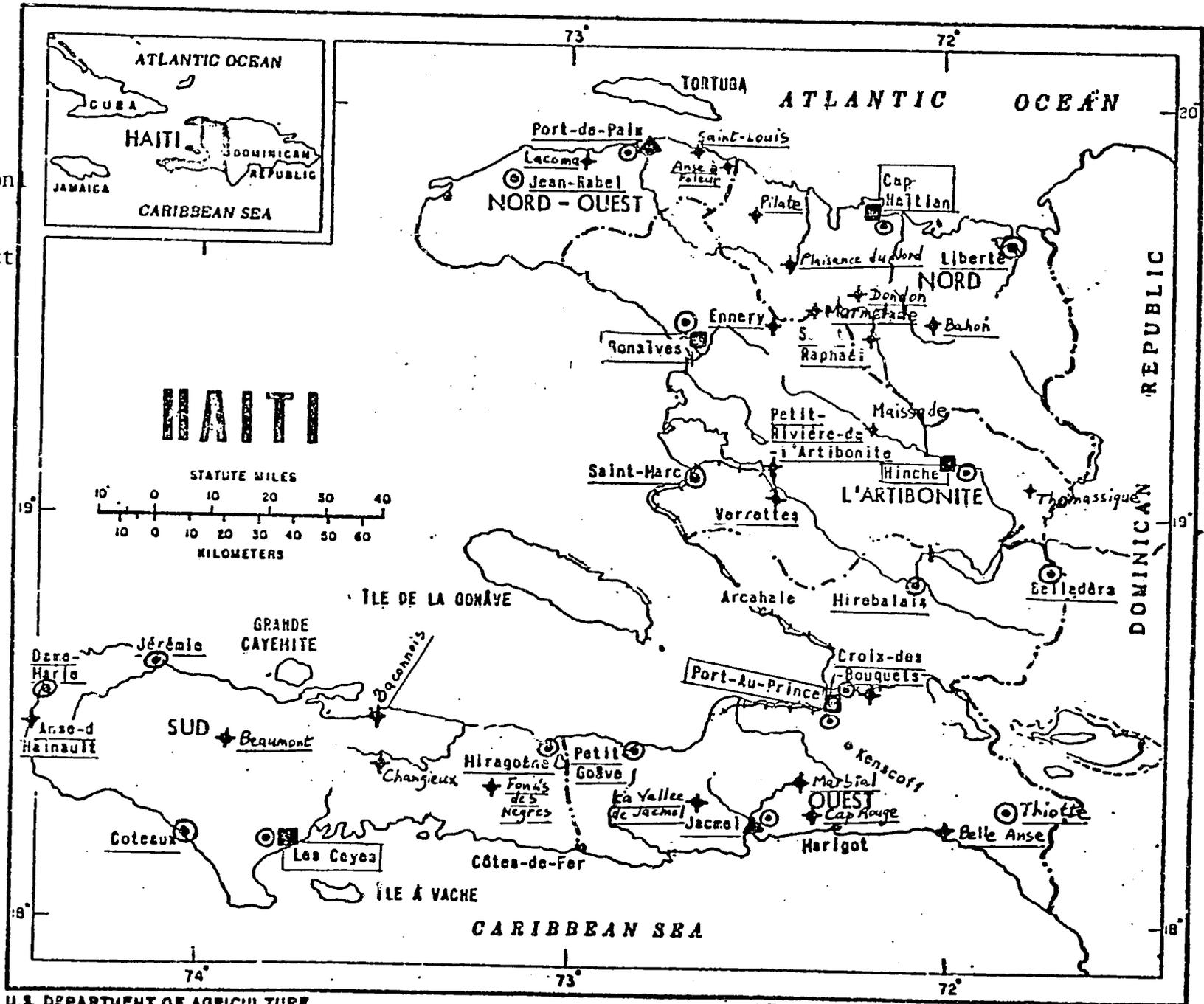
TABLE DES MATIERES

Résumé et Conclusion	iv
Introduction	1
1ère Partie: Rôle du crédit dans le secteur agricole	
Sources traditionnelles de crédit	5
Crédit Institutionnel	9
Résumé	13
2ème Partie: Rôle du BCA	
Le programme du BCA	15
Impact des prêts BCA	20
Performance financière récente	27
Conclusion	31
Notes	33
3ème Partie: Demande effective de crédit auprès du BCA	
Expansion du programme existant	35
Nouvelles initiatives	47
Développement agricole	47
Crédit aux petits paysans	54
Conclusion	58
ANNEXE A: Détail de l'augmentation de l'activité de prêt à moyen terme prévues pour le BCA	61

Tableau	Titre	Page
1	Distribution par taille d'exploitation .	4
2	Prêts de l'IDAI, par secteur	10
3	Prêts de l'IDAI aux petits paysans, par culture	10
4	Total des prêts du BCA, de de 1978 à 1982	17
5	Distribution géographique des prêts du BCA	20
6	Prévisions d'augmentation du volume de prêts du BCA	41
7	Prévisions de répartition régionale des exploitants bénéficiaires de prêts du BCA pour 1984-85	42

LOCALISATION DES BUREAUX

- Bureau Régional
- ▲ " Sub-Région
- ⊙ " de District
- ✦ " local



RESUME ET CONCLUSIONS

La plus grosse demande de crédit agricole en Haïti a pour objet le financement des dépenses de consommation. La plupart des exploitations sont très petites et d'un niveau technologique bas. Les paysans sont incapables d'épargner sur leur maigres revenus, et ils sont ainsi poussés à emprunter dès qu'il faut faire face à une grosse dépense de consommation. A cette fin, la source principale de crédit est le traditionnel prêteur d'argent dont les taux d'intérêt sont très élevés (100 - 200% par an).

La demande de crédit à la production est moins grande. La plupart des exploitants agricoles comptent beaucoup sur le labeur familial et n'achètent aucun intrant ou équipement à part une houe et une machete. La demande existante vient de deux sources. La première est celle des paysans traditionnels qui veulent augmenter leurs revenus. Dans la plupart des cas, ces paysans ont accès à des terres supplémentaires mais ont besoin d'un fond de roulement pour des semences et de la main-d'oeuvre salariée. Certains ont aussi besoin de crédit pour financer d'autres sources de revenus: engraisser des boeufs, commercialiser leur production ou financer de petites opérations de transformation de produits agricoles. La seconde source de demande vient d'exploitants qui ont adopté des méthodes modernes et qui ont besoin de crédit pour financer les intrants au niveau de l'exploitation. Ce groupe de paysans est beaucoup plus restreint que le premier car très peu de technologies améliorées sont aujourd'hui économiquement viables sur les petites exploitations d'Haïti.

Les sources traditionnelles de crédit sont rarement utilisées pour financer la production car les taux d'intérêt sont trop élevés. La seule source notable de crédit à la production pour l'exploitant traditionnel est le Bureau de Crédit Agricole (BCA), qui a prêté G 13,7 millions à à peu près 15.000 petits paysans en 1981-82. Ceci représente seulement 2,5% des petits exploitants d'Haïti. De plus, il y a deux sources de crédit qui financent l'introduction de nouvelles technologies destinées à augmenter la productivité. L'une est l'Institut pour le Développement Agricole et Industriel (IDAI), qui a prêté G 13,6 millions à environ 12.000 petits exploitants en 1981-82. L'autre représente les projets de production agricole régionaux qui, combinés, offrent du crédit à à peu près 5.000 paysans chaque année. Les programmes de crédit qui encouragent l'utilisation de nouvelles technologies ont fait face à un coût élevé

et à un taux de remboursement bas, en grande partie parce que les paquets techniques financés ne sont pas encore utilisables au niveau du petit paysan mais aussi parce que les programmes sont mal administrés.

Dans ce contexte, le BCA offre du crédit aux petits exploitants dans le but d'augmenter leur production agricole ainsi que leurs revenus. Ces objectifs et le besoin de devenir financièrement autonome déterminent la nature du programme de crédit du BCA. Les réglementations de prêts du BCA se basent sur trois prémisses que le BCA considère essentielles à sa viabilité à long-terme: 1) ceux qui bénéficient de crédit du BCA doivent faire preuve d'une bonne réputation personnelle et être solvables, 2) les activités financées doivent être économiquement viables et 3) conformément à ses objectifs d'augmentation de la production agricole et des revenus des petits paysans, les frais de fonctionnement du BCA doivent être aussi réduits que possible.

La clientèle qui a résulté directement des exigences de solvabilité du BCA a les caractéristiques suivantes:

- elle cultive entre un et cinq carreaux, et pour la plupart, de deux à quatre,
- elle a les avoirs nécessaires pour rembourser les prêts du BCA même lors de mauvaises années,
- elle cherche à augmenter sa production, ses revenus et son niveau de vie et recherche du crédit à cette fin,
- son plus grand problème pour augmenter sa production est l'absence de fonds de roulement; elle a une bonne notion de ce que constitue un investissement sûr et n'utilisera pas son crédit de façon délibérément improductive,
- elle apprécie d'avoir accès au crédit bon marché du BCA et fera tous les efforts nécessaires pour rembourser son prêt à temps de façon à ne pas perdre son privilège.

L'importance de la viabilité économique des activités financées a poussé le BCA à satisfaire les besoins réellement ressentis par les paysans. Les demandeurs de crédit sélectionnent eux-mêmes les activités à financer en se basant sur leur propre évaluation de la rentabilité de leur activité. Il en résulte un portefeuille qui penche nettement vers la production de cultures vivrières en utilisant des méthodes agraires traditionnelles. Le BCA ne finance pas de nouvelles technologies simplement dans le but de les promouvoir et ne donne pas priorité à une culture en particulier pour rester dans les normes d'un budget de production pré-établi.

Finalement, l'importance accordée à la minimisation du coût et du risque a poussé le BCA à prêter essentiellement à des

groupements d'exploitants. En 1980-81, le BCA a accordé des prêts à 1.120 groupements de paysans, soit 12.500 membres, contre 224 paysans individuels. L'autre approche possible, permettant de réduire les coûts, aurait été de faire des prêts plus importants à de plus gros clients; cette approche aurait été contraire au mandat du BCA qui cherche à atteindre les petits paysans.

En conséquence directe de ce qui vient d'être mentionné, presque tous les prêts du BCA ont un impact direct et positif sur les revenus des petits paysans. De plus, le BCA a le coût d'administration et le taux de créances irrécouvrables les plus réduits de toutes les institutions de crédit agricole en Haïti.

Le BCA a maintenant trois priorités qui détermineront sa stratégie d'expansion. La plus urgente est de devenir financièrement autonome. Malgré une politique de prêts saine et solide, le BCA continue à accuser de grosses pertes. En 1981-82, ses frais totaux représentaient 50% du volume de prêts alors que les revenus ne représentaient que 16%. Une condition nécessaire, quoique insuffisante, à l'autonomie financière serait de tripler le volume de prêts. Il faut aussi que le BCA réduise ses coûts de fonctionnement et son taux de créances irrécouvrables. Deuxièmement, le BCA devrait participer plus activement à l'introduction de nouvelles technologies. Les prêts du BCA aux exploitants traditionnels contribuent à augmenter la production et les revenus, mais à terme, c'est seulement par des technologies améliorées destinées à augmenter la productivité et le rendement du travail que les revenus des petits paysans augmenteront pour tous et de façon régulière. Troisièmement, il faut que le BCA atteigne une gamme plus étendue de petits paysans. Sa clientèle existante représente seulement 30-40% des petits paysans. Or il y a plus de 50% de petits paysans qui cultivent un carreau ou moins et qui n'ont presque pas accès au crédit du BCA.

Une stratégie d'expansion en deux phases serait la meilleure approche à ces problèmes. La première phase, à moyen terme, se concentrerait surtout sur le problème de l'autonomie financière: que le BCA continue sa politique de prêts seulement à des exploitants solvables afin de financer des activités sélectionnées par eux en fonction de leur viabilité économique. Cette approche a un impact direct sur la production et les revenus tout en minimisant les frais et risques pour le BCA. La demande effective pour ce type de crédit est supérieure à G 80 millions. Sur ce total, le BCA peut couvrir à peu près G 40 millions sans augmenter ses frais de fonctionnement et sans déborder des zones géographiquement desservies aujourd'hui. Cette augmentation du volume de prêts pourrait être atteinte en trois ans.

Deux questions-clefs touchent à la stratégie à moyen terme.

Premièrement, l'autonomie financière est-elle vraiment possible pour un projet de crédit aux petits paysans en Haïti? Le problème à la base est que les petits prêts offerts par le BCA coûtent autant à administrer que de gros prêts, tout en générant des revenus bien inférieurs. De plus, il faut une supervision constante pour maintenir un taux de remboursement élevé lorsqu'on prête à ces petits paysans qui sont économiquement en marge, ce qui augmente encore les frais du BCA. Il sera très difficile au BCA de doubler son volume de prêts ou plus, tout en réduisant à la fois ses frais de fonctionnement et son taux d'irrecouvrables. Si ceci s'avérait impossible, il faudrait en conclure que le BCA a essentiellement un rôle d'institution de développement et donc, qu'il doit être subventionné.

La seconde question est de savoir si le programme existant du BCA a un impact dans le domaine du développement suffisant pour justifier son expansion. Certains soutiennent que le BCA n'aura pas d'impact dans le domaine du développement tant qu'il continuera à prêter surtout aux paysans traditionnels et ne financera pas l'introduction de nouvelles technologies augmentant la productivité. Il n'y a aucun doute, cependant, que le BCA a plus d'impact sur la production et les revenus des petits paysans que n'importe quelle institution de crédit en Haïti, et le triplement de son programme triplerait aussi cet impact. La première priorité du BCA devrait être l'autonomie financière puisque c'est une institution non-subventionnée. Et même si l'autonomie complète n'est pas atteinte, le gros du portefeuille de prêts basé sur une minimisation du coût et du risque donnerait au BCA la solidité financière et institutionnelle nécessaire pour entreprendre de façon effective les initiatives de développement proposées ci-dessus.

La seconde phase de la stratégie proposée dans ce rapport est à long terme et se concentre sur l'introduction de nouvelles technologies augmentant la productivité et sur les besoins des petits exploitants. Cette phase est plus longue que la première dans la mesure où, dans les deux à trois années qui viennent, il manquera d'opportunités de lancement d'activités financièrement viables dans ce domaine. La demande effective de crédit pour financer des technologies améliorées est limitée par le manque d'innovations techniques qui seraient économiquement viables dans les régions non-irriguées d'Haïti. Lorsqu'au niveau de l'exploitation, on finance des technologies améliorées avant qu'elles n'aient été complètement adaptées aux conditions de culture, non seulement on s'expose à de mauvais taux de remboursement, mais on crée aussi un impact négatif sur les revenus des paysans en augmentant les risques et les frais sans augmenter la production.

Etant donné que les contraintes à une introduction à grande échelle de nouvelles technologies ne peuvent être surmontées

dans un proche avenir, une demande effective et importante de financement d'intrants modernes (c'est à dire à un niveau comparable à la demande existante pour les paysans traditionnels) n'existera pas d'ici cinq ans. Les seules possibilités réelles en ce moment sont les projets de l'Organisation pour le Développement du Nord (ODN) et de l'Organisation pour le Développement de la Vallée de l'Artibonite (ODVA). Le BCA va administrer le programme de l'ODN à un niveau d'à peu près G 2 millions par an. Le BCA ne possède pas l'expertise technique qu'il faut pour évaluer l'applicabilité de nouvelles technologies au niveau de l'exploitation. L'identification de nouvelles opportunités devra donc se faire dans le contexte de nouveaux projets de production agricole financés par les donateurs ou de grosses initiatives privées venant du secteur agro-industriel.

A court terme, les opportunités d'offrir du crédit BCA aux petits paysans sont également limitées par le fait qu'on ne sait pas combien un tel programme coûterait et quel en serait le taux de remboursement. On peut estimer que la demande potentielle de crédit BCA serait au moins égale à la quantité de crédit offerte par les prêteurs traditionnels, qui est fort importante. Néanmoins, la demande effective - c'est à dire une demande qui n'occasionne pas des coûts et des risques inacceptablement élevés pour le BCA - ne peut être estimée sans qu'on soit plus informé sur l'attitude de ces paysans quant au crédit en général, et particulièrement le crédit institutionnel. Ceci devrait faire l'objet d'une étude du BCA d'ici un à deux ans.

Lorsque ces études seront terminées et qu'on saura mieux comment prêter aux paysans économiquement en marge, la demande effective de leur part pour des prêts de consommation et d'entreposage sera vraisemblablement importante. Des prévisions seraient sans fondement à ce stade, mais, à titre indicatif, on pourrait se fixer G 10 millions comme but à atteindre dans les cinq ans. On pourrait diminuer ce temps en fonction des résultats de l'étude, mais pas de beaucoup. Le BCA ne peut pas se permettre de lancer un programme au coût et au risque élevés alors que l'accession à l'autonomie financière devrait être son tout premier objectif.

INTRODUCTION

Le Bureau de Crédit Agricole (BCA) existe depuis 25 ans. Durant cette période, l'essentiel de ses activités est demeuré presque inchangé - offrir du crédit aux petits paysans de façon à augmenter la production et les revenus. A la fin des années soixante et au début des années soixante-dix, le programme de prêts du BCA était très modeste (200-400 mille gourdes par an) (1) mais il a régulièrement augmenté depuis 1974 pour atteindre G 13,7 millions en 1981-82 (2). Même à ce niveau plus élevé, le BCA atteint moins de 3% des petits paysans. De plus, les revenus générés par ce niveau de prêts de G 13,7 millions sont largement insuffisants pour couvrir les frais de fonctionnement du BCA. Le BCA pense qu'il devrait multiplier son volume de prêts plusieurs fois pour avoir un effet notable sur la production agricole et les revenus ruraux, et pour devenir financièrement viable.

Le but de cette étude est de déterminer la demande effective de prêts du BCA. Ceci implique de 1) identifier des activités qu'il conviendrait au BCA de financer, 2) estimer les besoins de crédit pour chaque activité aux niveaux national et régional, et 3) identifier les bénéficiaires de prêts BCA et évaluer leur aptitude à utiliser du crédit de façon productive et à rembourser à temps.

Le rapport se présente en trois parties. La 1ère Partie envisage le rôle du crédit dans le secteur agricole. La 2ème Partie décrit le programme du BCA, en évalue l'effet sur la production et les revenus, et analyse son impact financier. La 3ème Partie analyse les facteurs qui déterminent la demande réelle de prêts du BCA et fait des prévisions à court et moyen terme. Les prévisions à moyen terme (3 à 5 ans) se basent sur un développement des activités déjà existantes du BCA. Quant au

long terme, il s'agit d'augmenter l'effet des prêts du BCA dans le cadre du développement 1) en touchant un plus grand nombre des paysans les plus petits et 2) en participant plus activement au financement de nouvelles technologies qui augmentent la productivité. Comme ces initiatives entraînent des risques plus élevés et peut-être un taux d'irrecouvrables supérieur pour le BCA, les implications sur le plan de l'autonomie financière seront analysées.

Notes

(1) Le taux de change est fixé à \$ 1 = G 5

(2) L'année fiscale du BCA va du 1er Octobre au 30 Septembre.

1ère PARTIE

LE ROLE DU CREDIT DANS LE SECTEUR AGRICOLE

Le climat en Haiti est généralement favorable à la production agricole malgré des variations considérables de région en région. Il tombe plus de 1.000 mm. de pluie par an sur la majeure partie du pays et plus de 1.400 mm. sur plus de la moitié. Ceci permet aux paysans haitiens de faire pousser une grande variété de cultures, essentiellement du maïs, du sorgho, du riz, du plantain, des ignames, des haricots, du sucre, du café et du coton. Le café représente la plus grosse partie des exportations agricoles d'Haiti mais de grosses quantités de riz, de maïs, de plantain, de haricots et de sucre sont cultivées comme cultures de rente en milieu urbain.

L'aspect négatif est que le pays a une densité de population élevée et que par conséquent la plupart des exploitations sont très petites. Le Tableau #1 présente des données statistiques sur la taille des exploitations en 1950 et 1971. De plus, la productivité du travail agricole est très basse. Le paysan haitien typique cultive sa terre avec une houe et une machete, et n'utilise aucun intrant agricole. Pour l'instant, les possibilités d'introduction de nouvelles technologies pour améliorer la productivité sont limitées par la taille des petites exploitations, le terrain montagneux, une mauvaise infrastructure et une administration d'appui faible. Divers projets de développement s'occupent de ces problèmes et les plus gros progrès se font dans les plaines où une agriculture irriguée est possible. Le développement agricole dans les régions montagneuses et pluvieuses exigera plus de recherche adaptée et d'investissements dans le développement de l'infrastructure et de la main-d'oeuvre.

Dans les conditions existantes, la demande de crédit pour le petit paysan est de trois types. Le premier est un crédit de consommation. La plupart des paysans haïtiens n'ont pas de revenus suffisants pour accumuler de grosses économies.

Tableau #1: Distribution par taille d'exploitation

	1950		1971	
	% des exploitations	% de la surface	% des exploitations	% de la surface
1 carreau ou moins	39,4	11,0	71,0	32,5
1-2 carreaux	30,3	22,7	17,9	26,1
2-5 carreaux	24,2	36,9	9,3	27,1
plus de 5 carreaux	6,1	29,4	1,8	14,3
	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>

Note: 1 carreau représente environ 1,2 hectares.

En conséquence, lorsqu'il faut de grosses sommes pour un événement spécial ou une urgence, les paysans doivent avoir recours au crédit. Deuxièmement, il faut parfois un fonds de roulement pour financer les frais de production sur les exploitations traditionnelles. Les paysans les plus petits comptent en général entièrement sur le travail de la famille mais ceux qui possèdent deux à trois hectares requièrent un fonds pour acheter des semences et recruter de la main-d'oeuvre pour préparer la terre, planter, sarcler et récolter. Enfin, il faut parfois du crédit pour financer le coût de technologies améliorées. La demande pour ce dernier genre de crédit est très faible en ce moment car la plupart des innovations techniques ne sont pas encore économiquement viables sur les petites exploitations d'Haïti.

Pour faire face à leurs besoins, les petits paysans peuvent obtenir du crédit de sources traditionnelles et d'institutions de crédit; chacune de ces sources est analysée ci-dessous.

Sources traditionnelles de crédit

En Haïti, presque tout le crédit obtenu par les petits paysans sert à couvrir des frais de consommation, soit un important événement de famille tel qu'un mariage ou un enterrement, soit un imprévu défavorable, tel qu'une maladie grave ou une mauvaise récolte. Plus la famille est pauvre et le plus souvent elle devra s'endetter pour ce genre de dépense.

Le crédit pour la consommation s'obtient de différentes façons. Lorsqu'il faut de petites sommes pour de courtes périodes, la famille ou les amis prêteront parfois sans intérêt. De petites sommes peuvent aussi être obtenues de villageois qui ont de l'argent inutilisé mais ceci, souvent, à des taux d'intérêt très élevés. Cela n'aurait rien d'inhabituel pour un paysan d'emprunter \$ 10 et d'en rembourser \$ 15 au bout de 4 semaines. La plupart des emprunts, cependant, se font chez les commerçants, par exemple, des vendeuses au marché (Madame Sara) ou chez les intermédiaires qui achètent les cultures de rente (1), en particulier le café (spéculateurs). En général, on rembourse l'emprunt après la récolte soit en espèces, soit en nature.

Le taux d'intérêt du crédit traditionnel est toujours très élevé, 10-20% par mois. Une question importante se pose au BCA: à quel point les taux d'intérêt élevés représentent-ils une exploitation du paysan par le prêteur et à quel point ne sont-ils que le reflet du coût réel de ce genre de prêt? Du point de vue de l'emprunteur, on comprend facilement que le taux d'intérêt soit élevé. Les petits paysans empruntent en

(1) cash crops

général lorsqu'ils y sont obligés, leurs besoins en crédit étant ainsi très inélastiques. Cependant, tout ceci ne s'applique probablement qu'à la gamme existante de taux d'intérêt disponibles. Si les taux d'intérêt tombaient à 20% par an, par exemple, la demande de crédit ne se limiterait presque sûrement plus aux urgences et serait plus élastique.

Du point de vue du prêteur, les facteurs qui déterminent les taux d'intérêt sont les suivants: le degré de concurrence; le manque à gagner du capital immobilisé; le risque de créances irrécouvrables; enfin, le coût par transaction. Il ne semble pas que le manque de concurrence soit une cause importante de taux d'intérêts élevés en Haïti. La plupart des paysans ont accès à plusieurs sources de crédit et peuvent choisir le prêteur qui offre les meilleures conditions. Les coûts par transaction ne semblent pas non plus être un facteur majeur. Les négociants prêtent en général aux paysans avec lesquels ils traitent depuis plusieurs années. Ils savent ce que le paysan produit, combien il vend et sa réputation de solvabilité. Il ne leur faut donc pas perdre beaucoup de temps et d'effort pour vérifier les références de crédit.

Tout ceci indique que le manque à gagner du capital immobilisé et le risque sont les facteurs qui déterminent le plus les taux d'intérêt. Les activités de commerce sont une façon alternative pour les négociants d'utiliser leur argent. Leurs revenus en tant que négociants dépendent de la quantité de marchandises qu'ils achètent et vendent et ceci dépend à son tour, de la taille de leur fonds de roulement. Il est probable qu'à certains moments de l'année, le manque à gagner pour les négociants du capital immobilisé pour le crédit est assez élevé. A d'autres moments, lorsqu'il y a peu d'échanges commerciaux, ce manque à gagner est plus bas, ce qui devrait affecter les taux d'intérêt. Quant au facteur risque, il est difficile à déterminer. Les prêteurs traditionnels ne prêteront généra-

lement qu'à des paysans qui ont un bon dossier de remboursement, mais il reste toujours le danger des prêts irrécouvrables. Si, lors de la récolte, des circonstances difficiles forcent l'emprunteur à choisir entre rembourser son emprunt ou nourrir sa famille, il choisira la seconde alternative. Il est difficile de savoir si cela arrive souvent, et lorsque cela arrive, quels genres d'arrangements se font entre prêteur et emprunteur. Cependant, comme beaucoup d'emprunteurs produisent en une année normale juste assez pour leur famille, une maladie ou une mauvaise saison de pluies pourraient facilement empêcher un paysan de rembourser son emprunt. Un paysan pourrait alors facilement perdre sa garantie, à moins que l'emprunt ne soit prolongé jusqu'à la prochaine récolte au même taux d'intérêt ou bien que le prêteur ne subisse une perte.

Deux aspects du système de crédit au petit paysan traditionnel méritent d'être approfondis. Le premier est le coût réel des prêts aux petits paysans. En théorie, si les prêteurs traditionnels font des profits exceptionnelement élevés sur leurs prêts, ceci devrait attirer du capital supplémentaire, ce qui ferait à son tour baisser les taux d'intérêt. Le fait que ceci n'arrive pas signifie que le coût du prêt aux petits paysans est peut être plus élevé que la plupart des observateurs ne le supposent.

Le deuxième aspect à approfondir est le suivant: à quel point les petits paysans d'Haiti sont-ils accablés de dettes? On prétend que certains prêteurs traditionnels rendent le remboursement de leurs emprunts difficile aux petits paysans, ces derniers étant contraints à faire des paiements mensuels très élevés, année après année. D'autres sources indiquent que les prêts sont généralement faits pour de courtes périodes et sont presque toujours remboursés après la récolte. On ne sait pas non plus avec quelle fréquence les petits paysans ont recours

au crédit. Comme ils n'empruntent que lors d'urgences, on peut supposer que les plus petits paysans qui ont le moins d'avoirs et aucune économie empruntent plus souvent que les plus gros exploitants agricoles, qui, eux, peuvent choisir entre utiliser leurs propres ressources ou emprunter à 100% d'intérêt. Si la majeure partie des paysans les plus pauvres est constamment endettée auprès de prêteurs traditionnels, c'est une lourde charge pour cette fraction de la population rurale qui peut le moins se le permettre, cela impliquant le besoin d'une intervention gouvernementale pour résoudre le problème.

Les taux d'intérêt élevés ont pour conséquence importante de raréfier les emprunts des petits paysans auprès de sources traditionnelles pour financer leurs frais de production; ceci, parce qu'avec des taux d'intérêt de 100 à 200% par an, le paysan ne peut pas obtenir un rendement positif sur l'argent emprunté. Comme ils n'ont pas accès à des fonds disponibles à un cout acceptable, les petits paysans couvrent en général leurs frais de production avec leurs propres ressources. Lors de mauvaises années, il reste quelques choix aux petits paysans lorsqu'il leur manque les ressources et pour cultiver leur terre et pour faire face à leurs besoins de base. Ils peuvent vendre quelques avoirs, comme des animaux, pour constituer leur fonds de roulement. Ils peuvent aussi ne pas exploiter une portion de leur terre et la laisser en jachère ou la louer à un paysan voisin. Enfin et en dernier ressort, un paysan peut être obligé de vendre une partie de sa terre de façon à pouvoir continuer à cultiver le reste. Dans certaines régions, les paysans peuvent obtenir un versement d'avance sur les récoltes qu'ils vendront, mais cela implique généralement qu'ils doivent donner une partie de la récolte. Par exemple, un exploitant qui cultive 2 carreaux de sucre peut demander une avance à

l'usine sucrière. Lors de la récolte, l'usine sucrière achètera la valeur d'un carreau et demi de récolte, en se remboursant de l'avance plus intérêt sur l'autre demi-carreau. Ce genre d'arrangement semble plutôt rare, ce qui suggère que les conditions offertes pour les acheteurs de cultures de rente ne sont généralement pas avantageuses pour le paysan.

Crédit institutionnel

A l'opposé du crédit traditionnel, presque tout le crédit institutionnel offert aux petits paysans sert à la production et provient uniquement de programmes gouvernementaux. Les institutions financières du secteur formel privé traditionnel n'accordent pas de prêts à la production aux petits paysans. La quantité de crédit institutionnel disponible est très faible. En 1982, le volume total de tels prêts ne dépassait pas \$ 6 millions, desservant entre 30.000 et 35.000 paysans sur un total de 650.000.

En Haïti, les programmes de crédit pour les petits paysans sont de trois types. Deux ont pour but spécifique de financer l'introduction de nouvelles technologies agricoles destinées à promouvoir la productivité. Le premier est le programme de crédit de l'Institut de Développement Agricole et Industriel (IDAI) et le second est représenté par le volet crédit des projets régionaux de développement agricole. Le troisième type de programme de crédit, administré par le BCA, est plus vaste que les deux premiers. Son but est de satisfaire les besoins en crédit de tous les petits paysans, c'est à dire ceux qui utilisent des méthodes d'exploitation traditionnelles ainsi que ceux qui adoptent de nouvelles technologies.

L'IDAI a été créé au début des années 1970 pour financer le développement agricole et institutionnel. Pendant les deux

dernières années, la repartition sectorielle de son portefeuille de prêts fut la suivante:

Tableau # 2: Prêts de l'IDAI, par secteur

Secteur	(G milliers)	
	1980/81	1981/82
Agriculture à petite échelle	14.545	13.594
Agriculture à moyenne échelle	4.916	6.605
Industrie (secteur privé)	10.481	17.594
Entreprises publiques	7.910	4.727
	<u>37.852</u>	<u>42.520</u>

Le programme pour l'agriculture à petite échelle atteint à peu près 12.000 petits paysans. Environ la moitié de ceux-ci vivent dans les régions irriguées de la Vallée de l'Artibonite et de la Plaine de Gonaives, et la plupart des autres se trouve dans la Plaine des Cayes et dans les régions de Jacmel et de Miragoane (voir la carte page iii). Le Tableau # 3 montre la répartition des prêts de l'IDAI aux petits paysans.

Tableau # 3: Prêts de l'IDAI aux petits paysans, par culture

Culture	(G milliers)	
	1980/81	1981/82
Riz	10.283	8.516
Haricots	1.702	1.245
Tomates	226	919
Coton	301	555
Patates	466	409
Autres (maïs, sucre, tabac, etc.)	1.067	1.950
Total	<u>14.545</u>	<u>13.594</u>

Source: Rapports Annuels de l'IDAI, 1981 et 1982

A l'IDAI, le programme de prêts aux petits paysans se concentre sur l'introduction de technologies améliorées et sur la réalisation des objectifs de production établis. L'approche IDAI consiste à déterminer le marché pour une culture donnée puis à organiser les petits paysans pour produire pour ce marché en utilisant une approche technique spécifique. Riz, tomates et coton sont tous destinés à de grosses usines de traitement, les autres cultures étant destinées à de vastes marchés déjà organisés. Les prêts de l'IDAI servent à acheter des intrants modernes et à couvrir d'autres coûts associés à l'approche technique recommandée. L'IDAI fournit fréquemment des services de vulgarisation en plus du service de crédit. Les activités de l'IDAI sont en général très organisées et concentrées. Dans les régions où l'IDAI a des programmes, une partie importante des paysans reçoit des prêts. Réciproquement, dans la plupart des régions d'Haïti, les paysans n'ont aucun accès au crédit IDAI.

En général, les résultats du programme de crédit de l'IDAI ne sont pas impressionnants. Ce programme a toujours été affecté par des frais de fonctionnement élevés et des taux de remboursement médiocres. Une étude de la performance de l'IDAI en 1975-76 a montré que le prêt moyen était de \$ 26 et que le coût administratif était de \$17 pour chaque dollar prêté. Le taux de remboursement est rarement monté au-dessus de 50%. Ces problèmes sont en partie dus à l'inefficacité des méthodes de prêts, à des approches techniques inadaptées et à des services d'appui faibles. Néanmoins, le plus gros défaut du programme de l'IDAI est qu'il vise uniquement à réaliser les objectifs de production pré-établis et à introduire de nouvelles technologies sans envisager les désirs des paysans et leur solvabilité. Les clients de l'IDAI finissent donc par s'endetter pour financer des technologies qui, fréquemment, ne sont pas viables au niveau de l'exploitation. En conséquence, la production n'augmente pas dans des proportions suffisantes pour couvrir

les frais générés par l'approche technique et les paysans sont incapables de rembourser leurs prêts.

Quelques projets de promotion de la production des petits paysans fournissent aussi du crédit pour financer de nouvelles technologies destinées à promouvoir la productivité. Les deux plus importants sont l'Organisation pour le Développement de la Vallée de l'Artibonite (ODVA) et l'Organisation pour le Développement du Nord (ODN). Il y a de plus petits projets dans la Plaine de Gonaïves, le région de la Rivière Blanche au Nord de Port-au-Prince et dans la région de Petit Goave à l'Ouest de Port-au-Prince. Jusqu'à présent ces projets se sont concentrés sur l'agriculture irriguée. La culture principale est le riz mais on a également introduit la tomate, le haricot, le maïs et les légumes en utilisant des technologies améliorées. Ces projets offrent des paquets techniques qui incluent des semences et des méthodes de cultures améliorées, des engrais et des insecticides. On a introduit peu de mécanisation pour l'instant. Du crédit est disponible aux paysans participants pour financer l'achat d'intrants et d'autres coûts associés aux paquets technologiques recommandés. Ces programmes de crédit sont cependant assez petits. Il est peu probable qu'en 1982, plus de 5.000 paysans aient reçu du crédit de tous les projets régionaux de production agricole combinés.

L'expérience tirée de ces projets dans le domaine du crédit à la production est la même que pour l'IDAI. Les taux de remboursement sont bas et les frais de fonctionnement, élevés; ceci pour des raisons à la fois techniques et administratives. Il n'y a pas de doute que l'utilisation d'intrants modernes dans les zones irriguées peut être rémunératrice. Parfois, cependant, un nouveau paquet technologique est distribué aux paysans avant d'avoir été complètement testé et adapté aux conditions au niveau de l'exploitation dans la région. Les

problèmes sont souvent institutionnels. Les agents de crédit et l'équipe de vulgarisation sont mal formés; les bénéficiaires de crédit ne sont pas forcément choisis en fonction de leur compétence comme exploitants ou en fonction de leur capacité à rembourser. En général, il est sous-entendu que si les paysans acceptent le paquet technologique dans son ensemble, l'augmentation de production sera plus que suffisante pour rembourser leurs emprunts.

La troisième source de crédit institutionnel pour la production agricole est le BCA. En 1981-82, le BCA a prêté à peu près G 14 millions à environ 15.000 petits paysans. La différence principale entre le BCA, l'IDAI et les projets régionaux de production est que les prêts du BCA ne sont pas liés à l'introduction d'une technologie améliorée ou à la réalisation d'objectifs de production. La plupart des prêts BCA sont faits à de petits paysans qui utilisent des méthodes traditionnelles d'agriculture. Le crédit est utilisé pour étendre la surface cultivée ou pour financer d'autres activités génératrices de revenus, telles que l'engraissement de boeufs ou la commercialisation des denrées agricoles. Le BCA finance néanmoins des technologies améliorées lorsqu'elles ont fait la preuve de leur rentabilité au niveau de l'exploitation et que les paysans les souhaitent. Ceci se produit dans les zones de l'ODVA et de l'ODPG, ainsi que dans les zones de production de légumes près de Port au Prince. En 1981-82, à peu près G 5 millions furent prêtées à des producteurs de riz, de tomates, de légumes, de haricots et de maïs utilisant des méthodes agricoles améliorées.

Résulté

Les petits paysans qui utilisent des méthodes culturelles traditionnelles génèrent presque toute la production agricole d'Haiti. Si les frais de production par hectare sont bas, il

en va de même de la productivité et des revenus. Lorsque les petits paysans empruntent, c'est en général pour financer de gros frais de consommation ou pour faire face à des urgences. Le gros de ce crédit est obtenu de sources traditionnelles à des taux d'intérêt annuels de 100 à 250%. Pour la majorité des petits paysans, le besoin de crédit à la production est infime. Ils utilisent des semences traditionnelles et le labour familial, et, ainsi, évitent toute dépense en espèces. Il y a néanmoins un nombre important de paysans qui cultivent entre deux et cinq hectares et qui requièrent un fonds de roulement pour les semences et la main-d'oeuvre. Ces paysans n'empruntent pas de sources traditionnelles à cause des taux d'intérêt trop élevés. Ils dépendent en général entièrement d'eux-même. Lorsqu'ils manquent d'argent pour couvrir leurs frais de production, soit ils diminuent la surface exploitée, soit ils vendent des avoirs tels que des animaux afin d'obtenir ce fonds de roulement.

A peu près 30.000 petits paysans sur un total de 650.000 reçoivent à peu près \$ 6 millions par an en crédit de production de sources institutionnelles, dont le BCA. Environ la moitié de cette somme n'est disponible que pour financer de nouvelles technologies, surtout dans les régions irriguées. Le BCA est la seule institution dont le mandat est d'offrir du crédit de production à tout petit paysan capable de rembourser. En 1981-82, le BCA a prêté G 13,7 millions à environ 15.000 petits paysans dont la plupart utilisaient des méthodes culturales traditionnelles. La section suivante étudie comment le BCA satisfait les besoins en crédit des petits paysans et évalue l'effet de ce crédit sur la production agricole et les revenus ruraux.

2eme PARTIE
ROLE DU BCA

Le programme du BCA

Les objectifs du BCA sont les suivants:

- augmenter la production agricole;
- augmenter les revenus et la qualité de vie de la population rurale;
- développer l'industrie rurale; et
- diminuer la dépendance des petits paysans auprès des prêteurs d'argent traditionnels.

Ce qui différencie le BCA de la plupart des autres programmes de crédit agricole est que son premier souci est de satisfaire les besoins ressentis par les petits paysans dans le domaine du crédit à la production; ceci, au lieu d'appuyer l'introduction de nouvelles technologies ou la réalisation d'objectifs de production. Une autre différence est que le BCA prête presque entièrement à des groupes de paysans plutôt qu'à des individus. En 1980-81, le BCA a effectué des prêts à 1.120 groupements d'exploitants, soit 12.500 membres, et seulement à 240 paysans individuels. Le fait de prêter à des groupes a permis au BCA d'augmenter ses taux de remboursements et de réduire les frais qu'il aurait eu s'il avait fallu atteindre un plus grand nombre de petits paysans.

Une troisième différence est que le BCA s'est engagé à devenir financièrement autonome. C'est pour cette raison que les clients sont d'abord choisis en fonction de leur capacité à rembourser. Le BCA utilise un procédé standard pour sélectionner ses clients et créer des groupements. Les clients

potentiels sont informés dans le détail par les agents de crédit sur la nature des prêts BCA et l'importance de rembourser à temps. L'agent travaille de près avec le groupe pour l'aider à évaluer la capacité de chaque membre à rembourser et aussi pour l'aider à évaluer la viabilité économique des activités à financer. Pour décider de prêter ou non à un groupe, les critères les plus importants du BCA sont la réputation de ses membres et la disponibilité de ressources permettant de rembourser les emprunts, même lors de conditions adverses. Une fois que les dignitaires des groupements désirant du crédit BCA ont compris comment fonctionne le programme du BCA, ils adoptent eux-mêmes les mêmes critères dans la sélection de leurs membres. C'est ainsi que les dignitaires des groupements de paysans jouent un rôle important dans l'identification des paysans solvables. C'est un point essentiel étant donné que le BCA n'a ni le personnel, ni les ressources nécessaires à obtenir une information exacte sur la réputation et les avoirs de chaque solliciteur de crédit BCA.

Une fois que le prêt est approuvé et décaissé, le BCA ne supervise ni ne contrôle son utilisation comme le font l'IDAI et les projets régionaux de développement agricole. Si un groupement rembourse son prêt à temps il pourra généralement postuler pour un prêt l'année prochaine. Si, cependant, un membre d'un groupement n'a pas remboursé son prêt dans sa totalité, le groupement entier ne pourra postuler pour un autre prêt. Ceci est l'essence même de l'approche du BCA dans le domaine de la gestion du crédit. Le gros de l'effort se fait au niveau de la sélection de clients solvables tout en les laissant utiliser les fonds de façon à augmenter leurs revenus et à rembourser leurs emprunts. L'élément essentiel de cette approche est de sélectionner des paysans qui sont bien décidés à augmenter leur production et leurs revenus. Ce type de paysans ne s'endettera pas à moins d'être certain de pouvoir rembourser et

il saura bien mieux que le prêteur comment utiliser les fonds de façon productive. Ceci signifie que la seule tâche du BCA est de faire sa propre évaluation de la viabilité de l'activité à financer et de la capacité du groupement à rembourser l'emprunt. Dans les cas où le BCA détermine que le postulant au crédit prend trop de risques ou s'endette trop, il n'approuve tout simplement pas le prêt.

En utilisant cette approche, le BCA a construit un portefeuille de prêts qui se concentre fortement sur la production de cultures vivrières. Le Tableau # 4 montre la croissance du programme de prêts du BCA ces dernières années. A la fin des années 1970, une grosse part des prêts se faisait pour la production du café. A cette époque, le BCA administrait le volet crédit d'un programme national de régénération des petites plantations de café. Les fonds de prêts provenaient d'un projet USAID. Le taux de remboursement de ce programme fut très mauvais et lorsque le financement USAID se termina en 1980, le BCA cessa ses prêts pour la production de café.

Tableau # 4: Total des prêts du BCA - de 1978 à 1982

	Café	Autre*	Total
	(G milliers)		
1977-78	1.943,9	1.900,0	3.843,9
1978-79	1.184,8	3.376,5	4.561,3
1979-80	765,5	7.597,1	8.362,6
1980-81	211,3	10.031,8	10.243,0
1981-82	0,5	13.748,7	13.749,2

* Surtout des cultures vivrières, plus de petites sommes pour l'engraissement et la vente de bovins.

Entre temps, les prêts destinés à la production alimentaire augmentaient de G 1,9 millions en 1977-78 à G 13,7 millions en 1981-82. La plupart des prêts financent la production de maïs, de haricots, d'ignames et de plantains, ainsi que de bœuf pour les marchés urbains. Ces prêts représentaient environ G 8 millions en 1981-82. De plus, G 4 à 5 millions étaient prêtées à des paysans qui utilisaient des méthodes culturales améliorées. Le gros de ces prêts se concentrait dans la Vallée de l'Artibonite pour la production du riz et dans la région de Kenscoff au Nord de Port au Prince pour la production de légumes. Enfin, environ G 1 million étaient prêtées à de petits paysans pour l'entreposage et la commercialisation de leurs cultures vivrières. La commercialisation est lucrative dans beaucoup de régions et la demande de crédit pour cette activité est très élevée. Cependant dans la plupart des régions, le BCA ne fait pas de prêts à la commercialisation car il considère que la production est d'une plus grande priorité. Lorsque le BCA prête dans ce but, c'est à de petits paysans, et non pas à des négociants ou à de gros exploitants.

La carte page iii indique la localisation des bureaux du BCA sur le terrain. Quoique le BCA desserve seulement un pourcentage très faible de petits paysans, ses activités sont bien réparties géographiquement. C'est la seule institution qui offre du crédit à la production à un grand nombre de paysans en dehors des régions irriguées. Le Tableau # 5 montre la distribution des prêts par région. Les régions recevant les montants les plus élevés et à l'activité la plus concentrée sont: la zone de l'ODVA à l'est de St Marc pour la production du riz; la région de Kenscoff au nord de Port au Prince pour la production de légumes; la Plaine de Gonaïves pour la production de haricots et de maïs; et une région qui comprend Marmalade, St Michel, St Raphaël, London et Pignon ou pousse

une grande variété de cultures traditionnelles non irriguées. Les autres régions d'activité importante pour le BCA sont celles de Miragoane/Fonds des Nègres et de Jacmel pour l'engraissement de boeufs, et la région de Lacoma à l'ouest de Port de Paix pour les haricots et le maïs.

Les régions spécifiques desservies par le BCA sont déterminées par l'évaluation faite par l'institution, des opportunités de prêts agricoles bien fondés. Le BCA accorde la priorité aux régions qui possèdent le meilleur taux de remboursement. Ceci semble être déterminé par l'attitude des paysans et la compétence de l'agent de crédit plutôt que par les conditions de croissance des cultures et la proximité de marchés lucratifs. Par exemple, il y a très peu d'activités du BCA dans la zone très productive autour de Jeremie et des Cayes alors que Lacoma qui se trouve dans une zone de basse pluviosité et loin de grands marchés, reçoit un gros volume de prêts et produit un taux de remboursement à 100%. De toutes façons, il n'y a que les paysans qui peuvent être régulièrement contactés par un des 44 agents de crédit du BCA, qui ont une chance de recevoir des prêts du BCA. Par conséquent, même si les activités du BCA sont largement dispersées, la majorité des petits paysans se trouve en dehors des zones géographiques desservies par le BCA.

Tableau # 5: Distribution géographique des prêts du BCA
(G milliers)

Région	1979-80	1980-81	1981-82	
		Volume	Taux de remboursement	
Jérémie	923,2	289,8	10,5	390,4
Fonds des Nègres	555,8	388,2	59,9	1.245,9
Port au Prince	1.299,2	2.022,81	89,4	2.959,9
Jacmel	1.240,3	1.103,5	83,0	1.353,6
Thiotte	100,8	400,3	37,5	45,7
Gonaïves	935,3	1.402,8	96,8	2.042,5
St Marc	1.163,4	1.561,3	79,8	1.929,9
Port de paix	301,8	858,9	95,9	901,3
Cap Haitien	645,3	1.262,0	88,5	1.057,9
Hinche	502,1	742,3	96,2	1.057,9
Total	7.597,1	10.031,8	77,4	13.748,7

Notes: 1. Les montants se rapportent aux prêts ordinaires du BCA et n'incluent pas les prêts pour la production du café.

2. Les régions listées dans ce tableau ont été groupées en cinq régions en Octobre 1982.

Impact des prêts BCA

Il incombe au BCA la tâche difficile d'effectuer du crédit à la production aux petits paysans tout en restant financièrement autonome. La difficulté est créée par le fait que la productivité agricole en Haïti est très basse et que la majorité des petits paysans vit pratiquement à un niveau de sub-

sistance. L'investissement dans l'agriculture au niveau du petit paysan ne génère pas de gros profits et le moindre aléas défavorable peut signifier que le paysan sera incapable de rembourser son emprunt. Le BCA a cherché à résoudre ce problème en concentrant ses services sur la clientèle sélectionnée suivante: les petits paysans qui veulent augmenter leurs revenus et sont prêts à créer des groupements dans le but d'obtenir du crédit. Comme il a été mentionné ci-dessus, le souci principal du BCA est que ces groupements soient solvables.

La conséquence directe de la politique de prêts du BCA est que tous les petits paysans n'ont pas accès au crédit BCA. Officiellement, le groupe visé par le BCA représente tous les paysans qui cultivent entre 0,25 et 6 carreaux; quelques bénéficiaires de crédit BCA cultivent jusqu'à 10 carreaux. Cependant, très peu de paysans, cultivant moins d'1 carreau de terre, reçoivent en fait des prêts du BCA. En se fondant sur l'information fournie par les formulaires de demande de prêts, il semble que la plupart des clients du BCA cultive entre 2 et 5 carreaux (1). Ceci n'est pas une politique délibérée de la part du BCA, mais avec des fonds en quantité limitée, le crédit va naturellement aux paysans qui représentent le moindre risque.

Ces paysans répondent à un certain nombre de critères qui les font apparaître comme un risque acceptable. Ces critères sont les suivants:

- Ils disposent des actifs nécessaires pour rembourser les prêts BCA, même lors d'années de mauvaises récoltes.
- ils veulent augmenter leur production, leurs revenus et leur niveau de vie, et désirent du crédit à cette fin.
- Le manque de fonds de roulement est leur plus grand obstacle à l'accroissement de leur production; ils savent ce qui constitue un investissement sûr et n'utiliseront pas consciemment du crédit de façon improductive.

- Ils apprécient d'avoir accès au crédit bon marché du BCA et feront tout ce qui est en leur pouvoir pour rembourser les emprunts à temps afin de ne pas perdre leur privilège.

C'est parce que les clients du BCA ont les caractéristiques mentionnées ci-dessus que presque tous les prêts BCA ont un effet direct et positif sur la production et les revenus. Comme il a déjà été mentionné, le crédit du BCA n'est pas supervisé, mais toutes les études postérieures sur les bénéficiaires de crédit indiquent que le gros des fonds du BCA est utilisé pour financer des activités profitables qui n'auraient pas été entreprises si du crédit n'avait pas été disponible. Dans la plupart des cas, l'emprunt BCA est utilisé pour augmenter la surface cultivée. L'argent est utilisé pour acheter des semences et engager de la main-d'oeuvre. Même lorsque le prêt est fait à des paysans pour acheter des intrants modernes, l'impact direct peut se mesurer sur les surfaces plantées plutôt que sur les rendements. Lorsqu'il manque aux paysans un fonds de roulement, il semble qu'ils diminuent la surface à planter plutôt que d'adopter des méthodes culturales plus extensives.

Un certain nombre de prêts du BCA ne sont pas utilisés pour augmenter la surface cultivée, soit parce que le bénéficiaire n'a pas accès à des terres supplémentaires, soit à cause de l'attrait d'autres activités plus lucratives. Le crédit BCA est beaucoup utilisé pour l'engraissement des boeufs, activité très rentable dans certaines régions. On trouve beaucoup de cas, où, grâce à un prêt du BCA, un paysan a pu engraisser plusieurs boeufs pour augmenter ses revenus. Sans le prêt, il n'aurait eu que le revenu de ses cultures. Une autre activité rémunératrice importante est l'entreposage de la production vivrière. Les paysans emprunteront au BCA pour acheter des céréales à l'époque de la récolte, lorsque les prix sont bas,

et les revendront avec profit plus tard. Ceci n'augmente pas la production et les revenus sur une petite surface, mais cela déplace les revenus créés des commerçants vers les paysans.

L'élément important à souligner quant à l'impact des prêts BCA sur la production et les revenus est que presque tous les clients du BCA désirent avoir du crédit pour augmenter leurs revenus et l'utilisent à cette fin. Il n'y a presque pas de cas de clients du BCA qui empruntent pour augmenter leur consommation. Cependant, l'impact véritable d'un prêt peut varier suivant la situation du bénéficiaire. Dans la plupart des cas, l'emprunt est simplement utilisé pour augmenter la surface plantée ou pour entreprendre d'autres activités qui supplémenteront les revenus. Dans d'autres cas, l'effet est moins direct. A la suite d'une mauvaise année de récolte, un prêt BCA ne financera pas toujours une augmentation de la production, mais, évitera plutôt au paysan d'avoir à vendre certaines bêtes, ou d'avoir à hypothéquer ou à vendre une partie de sa terre afin de financer ses coûts de production. Dans ces cas, l'effet du prêt est d'éviter aux paysans de perdre une partie de sa capacité productive, qu'il a peut être accumulé grâce à de maigres économies sur une période de plusieurs années.

Pour les paysans encore plus petits, l'impact d'un prêt BCA peut être encore plus important. Ces paysans vivent à la limite du niveau de subsistance, et, lors de mauvaises années ils n'ont pas les ressources qu'il faut pour couvrir à la fois les frais de production et de subsistance. A ces moments-là, ils doivent choisir entre 1) réduire la surface plantée, 2) réduire la consommation de la famille à un niveau en-dessous du niveau de subsistance et, 3) emprunter de prêteurs d'argent traditionnels à des taux d'intérêt très onéreux. Dans ces conditions, non seulement le prêt du BCA a un effet direct sur le revenu en finançant les frais de production, mais il augmente le bien-être de la famille en lui évitant une baisse de

consommation; il a aussi un effet indirect sur le revenu en réduisant ou en éliminant le paiement d'intérêts aux prêteurs traditionnels.

On a reproché au BCA de n'être pas assez orienté vers le développement en ne finançant pas l'introduction d'innovations techniques qui améliorent la productivité. Comme il a déjà été mentionné, le BCA prête surtout aux paysans traditionnels et ne finance des intrants modernes que lorsqu'ils ont été acceptés par les paysans eux-même. Ceci est une conséquence directe du besoin du BCA de minimiser les risques. Une innovation technique est, par définition, une nouveauté pour le paysan. Elle est souvent introduite avant d'avoir été complètement adaptée aux conditions de croissance au niveau d'exploitations et, est toujours dépendante d'un bon service de vulgarisation et d'institutions efficaces pour l'approvisionnement en intrants. Même si le crédit peut avoir un rôle valable dans ce genre de programme, l'expérience parmi les pays les moins développés a démontré que les programmes de prêts liés à l'introduction de nouvelles technologies ne sont presque jamais financièrement auto-suffisants. Souvent, ils sont plus néfastes que favorables pour les paysans en les persuadant d'adopter un paquet technologique qui s'avère être moins rentable et plus risqué que leurs méthodes traditionnelles. Cependant, dans certaines circonstances, il est bon que les institutions de crédit participent à des programmes de développement agricole. Ceux-ci sont évalués dans la 3ème Partie.

Au milieu et vers la fin des années 1970, le ECA a effectivement participé à un programme d'augmentation de la productivité des petites plantations caféières (Petites Plantations Cafetières - PPC). Comme on l'a déjà mentionné, la plupart des prêts ne furent pas remboursés et le ECA ne prête plus à cet effet. Les raisons de cet échec sont typiques de beaucoup de programmes de développement agricole. Pendant des années, les

rendements des plants de café sur les petites plantations baissaient à cause de leur vieillesse et d'un manque d'entretien. Il fut décidé que le Gouvernement (par l'intermédiaire du BCA) financerait la régénération des plants de café sur ces petites plantations et que les emprunts se rembourseraient sur la base de l'accroissement de la production. Malheureusement, la régénération des plants n'eût pas autant d'impact sur la productivité qu'on ne l'espérait et, pis encore, le prix du café tomba de façon drastique. Conséquemment, les paysans furent incapables de rembourser leurs prêts.

En rétrospective, ceci n'est pas surprenant. Il y a des milliers de petites plantations caféières en Haiti, souffrant presque toutes d'une productivité en baisse. Si la régénération des plants de café avait été un projet économiquement viable, quelques uns de ces paysans auraient demandé du crédit au BCA dans ce but. Le fait qu'ils ne l'aient pas fait, indique qu'ils avaient certaines réserves, et l'expérience du programme PPC confirme qu'ils avaient raison.

Une autre critique que l'on fait au BCA est qu'il n'a pas grand effet sur les 71% de paysans haitiens qui cultivent moins d'un carreau de terre. Une des explications en est qu'avec des fonds limités, le BCA prête aux plus gros paysans, qui ont une réputation plus établie et qui, à priori, peuvent être considérés plus solvables. Une autre raison, cependant, est que les paysans qui ont moins d'un carreau sont presque toujours économiquement en marge ou pire. Le BCA pense qu'au moindre problème, ils ne pourront pas rembourser leurs dettes. Le BCA considère néanmoins, que c'est sa responsabilité de prêter à tous les paysans, indépendamment de leur taille et il cherche des moyens d'augmenter ses prêts aux paysans les plus petits. Cependant, vu le besoin du BCA d'être financièrement autonome, cela doit être fait sans augmenter les frais de fonctionnement

ou le niveau de créances irrécouvrables. Certaines possibilités permettant d'atteindre cet objectif sont évaluées dans la 3ème Partie.

Il faut noter qu'en prêtant à des groupements de paysans, le BCA peut atteindre un plus grand nombre de petits paysans qui cultivent un ou deux carreaux qu'il ne le ferait autrement. Ces paysans ne sont pas les plus petits en Haiti mais ils sont en marge. Leur prêter en tant qu'individus représente plus de risques que de prêter aux paysans propriétaires de deux ou cinq carreaux. Cependant, en créant des groupements, le BCA peut offrir du crédit à ces paysans car l'obligation de rembourser se situe au niveau du groupement. Lorsqu'un membre du groupe a des difficultés à rembourser un prêt du BCA, le groupement peut, soit, faire pression sur le paysan afin que d'une façon ou d'une autre, il trouve l'argent nécessaire, soit s'arranger pour s'assurer que le BCA sera complètement remboursé. Sans l'engagement du groupement, le BCA ne pourrait pas se permettre les frais administratifs et les irrécouvrables qui vont de pair avec des prêts à des paysans souvent au niveau de subsistance et qui n'ont parfois pas les ressources pour faire face à leurs propres besoins de base.

En évaluant son impact global, il est important de comprendre comment le BCA se voit dans son rôle d'institution de crédit. Il n'y a pas de doutes que le BCA a orienté ses efforts en fonction des objectifs énoncés au début de cette section (augmentation de la production, des revenus des paysans et de la qualité de vie) mais le BCA est aussi déterminé à devenir financièrement autonome. Comme le BCA ne reçoit pas de subventions du Gouvernement, il doit viser à minimiser ses frais et ses risques et à obtenir un revenu suffisant de ses prêts pour couvrir tous ses frais.

Si le Gouvernement décidait d'utiliser spécifiquement le BCA pour financer de nouvelles technologies agricoles ou pour

fournir du crédit aux plus petits exploitants, ceci impliquerait une participation au processus de développement dépassant l'orientation actuelle du BCA - fournir un service aux paysans dont le coût est payé entièrement par ces derniers. Cela impliquerait pour le Gouvernement l'obligation de lancer des initiatives dans ce domaine et que ces initiatives représentent une utilisation légitime des ressources gouvernementales. Dans ces conditions, le BCA participerait à des activités qui ne sont pas financièrement viables et devrait donc recevoir des subventions pour combler le manque de revenus.

La décision d'entreprendre de telles activités est une décision politique qui dépasse le cadre du BCA. Du point de vue du BCA, si le Gouvernement, suivant un objectif de développement, veut que le BCA administre des programmes de crédit qui ne sont pas financièrement viables, il faut qu'il subventionne le BCA. Entre temps, le BCA est obligé de poursuivre ses objectifs de développement en ligne avec sa politique d'autonomie financière. Ceci signifie que le BCA ne peut pas jouer un rôle moteur pour l'introduction de nouvelles technologies et ne prêtera aux paysans les plus petits que lorsqu'il aura identifié des moyens de maintenir les coûts et risques à un niveau acceptable.

Performance financière récente

Malgré ses efforts de minimisation des frais et risques de son programme de prêts, le BCA continue de fonctionner à perte. Les montants pour 1980-81, dernière année pour laquelle des données complètes soient disponibles, sont les suivantes:

Volume de prêts	G 10,8 millions
Frais d'opération	G 2,9 millions
Frais d'opération en % du volume de prêts	28,7%
Créances irrécouvrables en % du volume de prêts	11,3%
Coût du capital(3)	10,0%
Coût total en % du volume de prêts	50,0%

En 1980-81, la structure des revenus du BCA sur chaque prêt était la suivante: 9% d'intérêt, 2% de commission et 5% d'épargne forcée. Bien entendu, les revenus du BCA étaient beaucoup plus bas que ses frais. En 1981-82, la situation ne changeait guère, les irrécouvrables baissant peut être un peu. En Septembre 1982, le BCA augmentait son taux d'intérêt à 12% et diminuait l'épargne forcée à 2%. Il est cependant clair qu'il est impossible au BCA d'espérer couvrir tous ses frais par l'augmentation des taux d'intérêt. Les variables clefs à aborder sont: le niveau d'irrécouvrables, les frais de fonctionnement et le volume de prêts.

Le but du BCA est d'éliminer les irrécouvrables autant que possible, et sa clientèle est choisie en fonction de cela. Il y a deux raisons principales pour lesquelles le BCA n'atteint pas son but. La première provient d'un fonctionnement inadéquat de son personnel. Dans certaines régions, les paysans n'ont pas été bien sélectionnés et le suivi a été mal fait. Le BCA peut s'attaquer à ce problème; c'est ce qu'il fait mais il est peu probable qu'il l'éliminera complètement. La seconde raison, plus sérieuse, est inhérente à la nature même de l'agriculture au niveau du petit paysan en Haïti. La productivité est très basse sur la plupart des exploitations et une année ou l'autre, le paysan peut avoir à subir les conséquences d'un

manque de pluies, d'insectes, d'une baisse des prix ou de la maladie d'un des siens: n'importe lequel de ces imprévus pourrait éliminer les quelques ressources qu'il pourrait avoir accumulées. Dans ces conditions, les agents de crédit du BCA doivent être diligents et tenaces dans le suivi des clients, même au cours d'une année normale.

Il y a quelques zones où le BCA obtient 100% de remboursements automatiquement, mais dans la plupart des régions, des taux de remboursement de plus de 90% sont atteints seulement grâce à des agents de crédit très compétents et très motivés. Il y a toujours un petit nombre de paysans qui n'arrivent absolument pas à rembourser les fonds lorsqu'ils sont dûs. Lors de mauvaises années dans certaines zones, les taux de remboursements peuvent tomber à 80% ou moins. A part repousser l'échéance de la dette, il n'y a pas grand chose que le BCA puisse faire. C'est pour ces raisons que le BCA n'a jamais réussi à atteindre un taux de remboursement global de 90%. Une question essentielle à long terme pour le BCA se pose: étant donné la pauvreté de sa clientèle et la nature imprévisible de l'agriculture à petite échelle en Haïti, le BCA peut-il atteindre un taux de remboursement de 95% année après année? S'il ne le peut pas, est-il réaliste de penser que le BCA puisse éventuellement devenir autonome?

Le problème des frais de fonctionnement élevés est encore plus ardu. En 1981-82, les frais de fonctionnement du BCA s'élevaient à G 3,7 millions, soit 27% du volume de prêts. Si le BCA pouvait tripler la taille de son programme sans augmenter ses coûts, les frais de fonctionnement équivaldraient à 9% du volume de prêts, encore trop élevé pour être couvert par ses revenus. Les raisons de ce problème sont, premièrement, que le BCA a des frais généraux qui ne peuvent être réduits au-delà d'un certain minimum et que, deuxièmement, les coûts variables résultant d'un programme de prêts à des paysans qui

vivent au niveau de subsistance sont très élevés.

L'augmentation du volume de prêts réduit les coûts fixes en pourcentage du volume de prêts. Comme on le verra dans la section suivante, le programme du BCA peut au moins être triplé sans augmentation notable des frais. Néanmoins, ceci ne suffira pas à résoudre le problème des coûts fixes. En 1982-83, les frais du bureau principal seuls devraient atteindre G 1,6 millions environ. Cela représente presque 12% du volume de prêts de l'année dernière. Si le volume de prêts triplait à environ G 40 millions, les frais du bureau central équivaldraient à 4% du volume de prêts, un niveau encore trop élevé pour que les revenus des prêts puissent espérer les couvrir entièrement.

De plus, les coûts variables sont encore plus élevés que les coûts fixes et sont trop importants pour pouvoir espérer être couverts de façon raisonnable par les prévisions de revenus du BCA: tout ceci parce que l'administration des prêts aux petits paysans est coûteuse. Les agents de crédit doivent passer de nombreuses heures à créer des groupements de paysans viables. De plus, le besoin de maintenir des contacts réguliers avec les bénéficiaires de prêts en vue d'assurer le remboursement, implique des coûts très élevés. A moins d'instituer un système par lequel les groupements de paysans viennent trouver l'agent de crédit pour rembourser leurs prêts sans avoir à être continuellement relancés, les frais de fonctionnement du BCA seront toujours plus élevés que ses revenus. Enfin, le fait que la taille moyenne d'un prêt soit de moins de \$ 2.000 est inéluctable. Cela coûte aussi ou plus cher d'administrer un prêt de cette taille que d'administrer un prêt de \$ 20.000 ou de \$ 200.000, et le revenu est bien inférieur.

Le dilemme du BCA est sérieux. Si, par exemple, les frais de fonctionnement du BCA se maintiennent au niveau de 1981-82, soit G 3,7 millions, c'est à dire un niveau égal à 5% du

volume de prêts, le point mort serait atteint pour un programme de prêts de G 75 millions. Comme cela n'est évidemment pas possible, le BCA doit d'abord se concentrer sur la réduction des coûts à la fois fixes et variables tout en réduisant simultanément le taux d'irrecouvrables. Si les frais de fonctionnement pouvait être réduits à G 2 millions, le taux d'irrecouvrables à 5% et les revenus du BCA augmentés à 20% du volume de prêts, le point mort serait atteint par le BCA pour un volume de prêts de G 40 millions. Ne pas atteindre ces objectifs sur le plan des frais de fonctionnement et des créances irrecouvrables signifierait un point mort plus élevé sur le plan du volume de prêts.

Conclusion

Le portefeuille de prêts du BCA est déterminé par son objectif premier d'augmenter la production et les revenus des petits paysans et par l'exigence de devenir financièrement autonome. La première conséquence importante de cette politique est que le BCA a concentré ses prêts sur une clientèle sélectionnée: les paysans qui cultivent 1 à 5 carreaux, qui ont les ressources nécessaires pour rembourser les prêts du BCA même lors de circonstances difficiles et qui veulent entreprendre des activités supplémentaires génératrices de revenus mais manquent de capital. En se concentrant sur cette catégorie de paysans, le BCA n'a guère d'impact sur les paysans qui cultivent moins d'un carreau, même s'ils représentent plus de la moitié des petits paysans d'Haiti.

La seconde conséquence importante de cette politique est que les prêts du BCA couvrent surtout des activités agricoles traditionnelles et ne financent des intrants modernes que lorsque le paysan les réclame de sa propre initiative. Ainsi, le BCA est assuré que le paysan a évalué les risques et avantages et qu'il en a conclu que la dépense sera rentable. Cela signifie

que le BCA ne participe pas activement ou directement à l'introduction de nouvelles technologies qui améliorent la productivité.

Cependant, en général, le BCA a plus d'impact sur les revenus des petits paysans que n'en ont les autres institutions de crédit agricole; il enregistre aussi les résultats les plus satisfaisants sur le plan financier. En se tournant vers l'avenir, on voit que le BCA doit réduire ses frais de fonctionnement et son taux d'irrécouvrables, et doit augmenter son volume de prêts, s'il veut espérer devenir financièrement autonome. De plus, il devrait chercher à augmenter son impact dans le domaine du développement et de la qualité de vie en participant plus activement à des projets de production agricole et en touchant un nombre supérieur de paysans plus démunis. La section qui suit évalue la demande effective pour le type de prêts actuellement offert par le BCA et explore les possibilités de nouvelles initiatives liées au développement agricole au bénéfice de la majorité de la population rurale pauvre.

Notes

(1) Les agents de crédit du BCA n'ont pas le temps de vérifier toute l'information donnée par les sollicitateurs de crédit; il est donc possible que des paysans aient exagéré la taille de leur exploitation afin d'augmenter leurs chances de recevoir un prêt. Cela nécessiterait une étude approfondie.

(2) Le taux de créances irrécouvrables était de 22,6% en 1980-81. On présume qu'à peu près la moitié de fonds irrécouvrables seront éventuellement remboursés.

(3) En admettant qu'un-cinquième du capital de prêts est obtenu de comptes d'épargne à un coût de 6% et que quatre-cinquième proviennent du capital même du BCA à un coût égal au taux d'inflation de 12%.

3ème PARTIE

DEMANDE EFFECTIVE DE CREDIT AUPRES DU BCA

L'analyse dans cette partie du rapport suppose que le BCA ne changera pas son orientation de base et que donc, il s'orientera vers les objectifs suivants:

- Augmenter la production agricole au niveau du petit paysan;
- Augmenter les revenus et la qualité de vie de la population rurale;
- Développer l'industrie rurale; et
- Décroître la dépendance des petits paysans vis-à-vis des prêteurs d'argent traditionnels.

Ces objectifs continueront à être poursuivis de façon compatible avec celui de l'autonomie financière. Cela signifie que le BCA ne prêtera qu'à des paysans qui sont capables de rembourser et seulement pour des activités que le paysan considère lui-même économiquement viables.

Comme il a été mentionné dans la 2ème Partie, le BCA se retrouve en ce moment face à trois tâches: devenir financièrement autonome; augmenter sa participation aux programmes de développement agricole; et augmenter son impact sur plus de 50% de petits paysans haitiens qui cultivent un carreau de terre ou moins. La première tâche est de loin la plus urgente. Si le BCA ne devient pas autonome, son capital de prêts subira une érosion inévitable, jusqu'à disparaître éventuellement, éliminant ainsi tout impact possible dans le domaine du développement.

Ceci indique que le BCA devrait avoir une stratégie d'expansion en deux phases. La première phase devrait se concentrer

sur l'accomplissement de l'autonomie financière et impliquerait l'expansion du volume de prêts de la façon la moins onéreuse possible. Essentiellement, cela signifie une expansion du programme actuel du BCA de minimisation du risque et des coûts. La seconde phase se concentrerait sur l'augmentation de l'impact de développement du BCA, ce qui impliquerait un rôle plus actif du BCA dans les programmes de développement agricole et des efforts accrus pour atteindre les petits paysans économiquement en marge.

La première section de cette analyse évaluera la demande effective pour le type de crédit couramment offert par le BCA. La deuxième section explorera les possibilités de lancer de nouvelles initiatives liées au développement agricole ainsi que les besoins des paysans les plus démunis.

Expansion du programme existant

En ne prêtant qu'aux paysans qui ont les caractéristiques listées page 21 et en ne finançant que les activités agricoles les plus lucratives et les moins risquées, le BCA pourrait être presque sûr qu'une expansion de son programme ne s'accompagnerait pas d'une détérioration de sa performance financière.

Une façon d'évaluer la demande effective pour ce type de crédit en Haïti est d'estimer le nombre de paysans qui ont les mêmes caractéristiques que celles de la clientèle existante du BCA. Il n'existe pas de résultats précis de recensement disponibles mais des approximations générales suffiront pour ce rapport. En supposant que la population rurale a augmenté d'environ 20% depuis 1971, année du dernier recensement, la population rurale en 1982 est d'environ 4 millions. Si la taille moyenne d'une famille est de 6 personnes, le nombre de familles rurales peut être estimé à 660.000. Cela signifie

qu'en 1982, le BCA a atteint moins de 2,5% des petits paysans. La situation change quelque peu lorsqu'on ne considère que les paysans qui possèdent de 1 à 5 carreaux de terre. Les recensements de 1950 et de 1971 ont fourni les données suivantes quant à la taille des exploitations:

	<u>1950</u>	<u>1971</u>
% d'exploitations de 1 à 2 carreaux	30,3	17,9
% d'exploitations de 2 à 5 carreaux	24,2	9,3

Si l'on utilise les données plus conservatrices de 1971, on trouve qu'en 1982, il y avait à peu près 61.000 exploitations de 2 à 5 carreaux. La majorité des clients actuels du BCA tombe probablement dans cette catégorie. De plus, 120.000 paysans possèdent entre 1 et 2 carreaux de terre. Ces paysans sont plus marginaux mais, comme mentionné dans la 2ème Partie, ils pourraient postuler au crédit BCA comme membres de groupements de paysans.

Bien sûr, tous les 180.000 paysans qui possèdent 1 à 5 carreaux ne désirent pas ou ne pourraient pas postuler à un prêt du BCA. Beaucoup de ces paysans n'ont pas à faire face à un manque de capital ou ne cherchent pas activement à augmenter leur production et leurs revenus. D'autres ne sont peut être pas solvables ou ne sont peut être pas des exploitants particulièrement compétents. Tout ceci nous amène à la différence entre la demande potentielle et la demande effective de crédit pour le petit paysan. La demande potentielle est le coût total de l'agriculture au niveau du petit exploitant en plus du labour familial. La demande effective est la portion des coûts de production que les paysans solvables veulent financer à crédit plutôt qu'à l'aide de leurs propres ressources. L'approche idéale pour évaluer la demande serait de calculer le coût de production par hectare pour toutes les récoltes les plus importantes cultivées en Haïti. Cela pourrait être fait en

étudiant les diverses méthodes agricoles et en utilisant des techniques rapides d'évaluation. Il ne semble pas que des études de ce genre aient été faites sauf de façon très locale comme volet de la conception de projets régionaux de production agricole.

Le BCA évalue les coûts de production en collaboration avec les paysans sollicitant des prêts. La plupart de ceux-ci demandent des prêts pour financer la main-d'oeuvre employée et des semences. Dans certaines régions, les paysans utilisent aussi des insecticides et, très rarement, des engrais. Les paysans qui reçoivent un crédit pour l'engraissement de bêtes utilisent les fonds pour acheter des animaux. L'agent de crédit du BCA détermine en termes généraux la quantité de terre que les paysans cultivent, les cultures plantées, les coûts de production et leurs besoins en fonds de roulement. Dans la plupart des cas, les évaluations des coûts de production et des besoins de fonds de roulement sont très approximatifs. Ce manque de précision est dû au souci principal du BCA qui est la solvabilité. Tant que le rapport entre la taille du prêt demandé et celle de l'exploitation est raisonnable, et que l'agent de crédit est satisfait par la solvabilité globale du paysan, il ne se lancera pas dans une analyse détaillée des besoins de fonds de roulement de l'exploitant.

En l'absence de données micro-économiques sûres sur le plan des coûts des petits paysans, une approche similaire a été adoptée pour ce rapport. L'évaluation de la demande effective pour le type de crédit actuellement offert par le BCA est déterminée par le nombre de paysans qui ont les caractéristiques listées page 21. Il est impossible d'établir le nombre exact de paysans qui correspond à cette définition; au maximum, on peut envisager un chiffre de 180.000. En se fondant sur les expériences du BCA dans les zones où il offre du crédit, le

minimum ne représenterait sûrement pas moins de 20% de ce total et serait probablement dans les 30 à 50%. Dans le but de prévoir la demande effective dans cette section du rapport, on supposera qu'un tiers des paysans cultivant 1 à 5 carreaux, soit 60.000 paysans, désirent du crédit BCA pour augmenter leur production et leurs revenus et sont capables de rembourser leurs emprunts.

Les estimatifs de la quantité de crédit requise par chaque paysan se fondent sur l'expérience du BCA plus que sur une analyse détaillée des coûts de production. En 1981-82, le prêt moyen BCA était d'environ G 900, alors que dans presque toutes les zones, les bénéficiaires de prêts désiraient 50 à 100% de plus et auraient pu postuler ce montant plus élevé si les fonds avaient été disponibles.

L'analyse ci-dessus suggère que sans changer la clientèle du BCA ou le type d'activités financées, la demande effective de crédit BCA pourrait être approximativement de G 85 millions (60.000 paysans recevant chacun G 1.400). Une question critique se pose pour le BCA: quelle portion de cette demande peut être satisfaite sans augmentation des frais? Avant tout, cela dépend du volume de demande insatisfaite dans les zones actuellement desservies par le BCA et la possibilité de voir cette demande satisfaite avec le personnel existant. Tout le personnel du BCA est presque unanimement d'accord, tant au bureau principal que sur le terrain, pour dire que la demande insatisfaite de clients solvables dans les zones couramment desservies est au moins deux fois plus grande que le volume de crédit aujourd'hui accordé. Le temps disponible pour cette étude n'a pas permis de confirmer cette évaluation en faisant des enquêtes, mais les informations disponibles montrent à l'évidence que 1) les paysans qui ont reçu des prêts voulaient en fait plus de crédit qu'ils n'en ont reçu, et 2) un grand nombre de paysans veulent créer des groupements pour bénéficier du crédit BCA mais en

sont dissuadés par le BCA faute de fonds.

Si les fonds étaient disponibles, la taille moyenne de chaque prêt pourrait être augmentée de 50% au bénéficiaire sans augmenter les frais de fonctionnement. De plus, le nombre de clients pourrait être doublé sans s'étendre au delà des zones actuellement desservies. Cela porterait le total des bénéficiaires de prêts à environ 30.000 paysans, soit 300 groupements. Si le nombre d'agents de crédit était augmenté de 44 à 50, le nombre moyen de groupements par agent de crédit serait de 60. L'agent de crédit présentement le plus chargé travaille avec 204 clients - 182 groupements de paysans et 22 paysans individuels. La plupart de ces clients sont cependant facilement accessibles. Dans certaines zones, il serait irréaliste de s'attendre à ce qu'un agent soit responsable de plus de 30 ou 40 clients. Globalement, une moyenne de 60 groupements par agent ne semble pas déraisonnable.

Si l'on pouvait augmenter la taille moyenne d'un prêt de 50% et doubler le nombre de clients, le volume de prêts du BCA triplerait de G 13,7 millions à environ 41 millions. Cela devrait pouvoir se faire sans augmentation de coût. En fait, comme il a été noté dans la 2ème Partie, il semble que le BCA n'a pas de choix autre que de trouver un moyen de réduire ses frais de fonctionnement de G 3,7 millions en 1981-82 à G 2-2,5 millions à l'avenir. Augmenter le volume de prêts tout en réduisant les frais ne sera pas aisé. Comme le montre le tableau # 5, en 1980-81, seulement trois zones avaient un taux de remboursement supérieur à 95%, et deux zones, Jérémie et Thiotte, avaient des taux de remboursement désastreux. Un taux de remboursement de moins de 90% dans une zone quelconque est tout à fait inacceptable si le BCA compte atteindre l'autonomie financière. Le plus gros problème pour le BCA est que dans la plupart des zones, un taux élevé de remboursements dépend d'un suivi serré de la part

des agents. Plus le nombre de clients par agent augmente, plus cela devient difficile. Le BCA doit prouver qu'il peut résoudre ce problème avant que les augmentations en volume de prêt mentionnées ci-dessous puissent devenir effectives.

En supposant que le BCA puisse trouver un moyen de contrôler les taux d'irrécouvrables tout en augmentant le volume de prêts, on peut se demander comment il étendra son programme. Il y a plusieurs facteurs dont il faut tenir compte. Le premier est que lorsque le taux de remboursement est inacceptablement bas, il faut en identifier les causes et les éliminer avant d'augmenter le volume de prêts. C'est le cas pour St Marc et Jacmel, par exemple. Deuxièmement, dans les nouvelles zones comme Les Cayes, il faut prendre le temps d'identifier les paysans qualifiés et les préparer à devenir des bénéficiaires de crédit. Troisièmement, il faut reconnaître que tous les agents de crédit ne sont pas de compétence égale. Cela signifie que dans certaines zones, l'augmentation du volume de prêts ne sera pas aussi grande que le niveau de demande insatisfaite ne l'indiquerait. Quatrièmement, le BCA devrait être prêt à déménager ses bureaux régionaux de zones à la demande potentielle basse (par exemple, Anse d'Hainault) au profit des zones à demande potentielle élevée et qui ne sont pas desservies adéquatement pour l'instant (par exemple, Buenabite).

Le tableau # 6 résume où les augmentations pourraient avoir lieu sur une période de trois ans. Ce tableau se base sur l'évaluation faite par l'équipe du BCA sur le terrain et sur l'expérience du BCA ces dernières années, et tient compte des facteurs listés ci-dessus. Plus de détails sur le potentiel et les limitations de chaque zone et district sont présentés en Annexe I.

Tableau # 6: Prévisions d'augmentation du Volume de Prêts du BCA (milliers de gourdes)

Région	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85
Les Cayes	1.636,3	2.300	3.800	6.500
Port au Prince	4.359,2	6.100	7.800	10.000
Gonaives	4.873,7	6.700	9.500	12.000
Cap Haitien	1.821,6	3.000	5.000	8.000
Hinche	1.057,9	2.000	3.000	5.000
Total	13.748,7	20.100	29.100	41.500

La répartition régionale des prêts du BCA n'est pas proportionnelle à la population rurale dans chaque zone. Le Tableau # 7 présente des calculs estimatifs du pourcentage de petits paysans qui recevraient des prêts BCA en 1984-85. Les chiffres de population régionale représentent des estimatifs grossiers car les zones du BCA ne coïncident pas exactement avec les régions administratives pour lesquelles des données démographiques sont disponibles. Cependant, ces chiffres sont un bon indicatif de la façon dont une augmentation de prêts BCA pourrait se répartir. Quoiqu'une grande partie de la région de Gonaives soit semi-aride et que la région de Hinche soit éloignée et inaccessible, c'est dans ces régions que la demande paysanne de prêts du BCA a été la plus forte et que l'expérience récente sur le plan du remboursement de prêts est la plus satisfaisante. Tous les employés du BCA sont d'accord pour penser qu'à moyen terme, augmenter le volume de prêts dans ces deux régions sera plus facile que dans les trois autres. Le BCA attribue cela à l'attitude des paysans et à l'efficacité avec laquelle le personnel du BCA a sensibilisé les paysans de ces zones aux bienfaits du crédit BCA. Le BCA pense qu'à terme, il pourra développer les mêmes attitudes chez les paysans dans les

trois autres zones du pays. Les raisons réelles de la différence entre zones sont probablement plus complexes et exigent une étude plus approfondie.

Tableau # 7: Prévisions de répartition régionale des exploitants bénéficiaires de prêts du BCA pour 1984-85

	Population rurale (1971 plus 25%)	Foyers ruraux (6 pers/ foyer)	No. de clients ($\frac{\text{Vol.}}{1.400}$)	% de Foyers ruraux benef. de prêts BCA
Les Cayes	1.060.000	177.000	4.600	2,6
Port au Prince	1.150.000	192.000	7.100	3,7
Gonaives	880.000	147.000	8.600	5,9
Cap Haitien	700.000	117.000	5.400	4,6
Hinche	330.000	55.000	3.600	6,5
Total	4.120.000	688.000	29.300	4,3

- Notes: 1. On estime que la population rurale augmentera de 25% entre 1971 et 1984.
2. La taille moyenne d'une famille rurale est d'environ 6 personnes.
3. On estime que la taille moyenne d'un prêt augmentera d'environ G 900 en 1982 à G 1.400 en 1984.
4. Le montant de 4,3% pour l'ensemble du programme équivaut à à peu près 2,5% en 1981-82.

L'objectif de G 41 millions représente un peu moins de la moitié de la demande totale effective estimée préalablement dans cette section. Des augmentations par le BCA au delà de ce montant impliquerait une augmentation des coûts variables, y compris un supplément de personnel sur le terrain, et des frais de transport et de comptabilité. Bien sûr, les coûts

fixés au niveau des bureaux régionaux et central n'augmenteraient pas proportionnellement. Quoique l'expansion dans de nouvelles zones aiderait le BCA à réduire le fossé entre frais et revenus, le taux d'augmentation devra être plus lent que dans les zones existantes car 1) le BCA aura besoin de temps pour se familiariser avec les systèmes d'exploitation et les débouchés pour les récoltes dans ces zones nouvelles et 2) il est probablement plus difficile pour un organisme de crédit d'opérer dans ces zones, ce qui explique au moins partiellement l'absence du BCA à ce jour.

Malgré une apparente demande effective de crédit ECA qui s'élève à au moins G 85 millions, il y a deux problèmes possibles qu'il faut mentionner. Le premier est lié à la production: Les clients du BCA ont en général une capacité de production excédentaire (accès à une terre et à une main-d'oeuvre sous-utilisées) mais ils manquent de capital. Avec un prêt du BCA, ils peuvent augmenter et, augmentent de fait, leur production et leurs revenus. Le BCA atteindra-t-il un point où les nouveaux clients n'auront pas accès à une capacité de production additionnelle et où il faudra qu'ils se fassent concurrence pour des facteurs de production déjà pleinement exploités? Ce problème peut être résolu en limitant le nombre potentiel de clients à 60.000 (33% des paysans possédant 1-5 carreaux). Il est vrai que tous les paysans n'ont pas accès à un supplément de terre. Cependant, il y en a toujours qui étendent leurs exploitations, d'autres qui les réduisent à cause de changements démographiques continus dans les zones rurales. On suppose ici que 30% des paysans possédant 1-5 carreaux, en bonne position pour augmenter leur production et leurs revenus, ont besoin de fonds de roulement et donc représentent une demande effective de crédit pour le ECA.

Le problème des facteurs de production limités mérite néanmoins d'être posé. La production agricole ne peut pas continuer à augmenter indéfiniment en utilisant de plus en plus de terre et de main-d'oeuvre. Tant que ces deux facteurs seront en excédent, la production augmentera, mais lorsqu'un des deux excédents se résorbera, il faudra augmenter la production agricole et les revenus ruraux par une productivité accrue; c'est à dire des rendements plus élevés et un rendement de la main-d'oeuvre également meilleur. Cela nécessite l'introduction de nouvelles technologies. La possibilité de prêts BCA à cette fin est envisagée dans la section à venir.

Le second problème potentiel est constitué par l'ampleur des débouchés pour les récoltes financées par le BCA. La plupart des prêts BCA financent la production de cultures destinées à la consommation dans les zones urbaines. Si les prêts du BCA se multipliaient par cinq, ces débouchés se satureraient-ils? Il était impossible, lors de cette étude, de faire une étude de débouchés. Néanmoins, même si le BCA atteignait 60.000 paysans, la production financée par le BCA représenterait encore un très petit pourcentage de la quantité totale commercialisée en Haiti. De plus, il y a un marché important pour les cultures de rente produites par les clients du BCA. La consommation urbaine augmente de 5% par an alors que la population rurale augmente de moins de 2% l'an. Cela signifie qu'on peut s'attendre à ce que la production par exploitation de cultures de rente pour le marché urbain augmente régulièrement de 3% par an. Les débouchés à l'exportation, par contre, stagnent.

Tout ceci ne signifie pas qu'il n'y aurait aucun problème de commercialisation au niveau local. Dans les localités où le BCA ne prête que pour une seule activité dans une zone étroite et concentrée, une augmentation des prêts BCA de 200% pour cette même activité pourrait créer un problème de

débouchés. La solution évidente dans ce cas est de diversifier les prêts BCA dans la zone. Comme il est probable que le triplement du programme du BCA s'accompagnerait de problèmes locaux de commercialisation, il serait opportun pour le BCA d'avoir une capacité interne d'analyse de condition de marché.

Jusqu'à présent, nous n'avons parlé que de prêts à la production. Une autre utilisation potentielle très importante de crédit BCA est de financer l'entreposage et la commercialisation de cultures vivrières. En ce moment, le BCA prête environ G 1 million à cette fin. Les bénéficiaires de prêts achètent les cultures vivrières à bas prix dès la récolte, les entreposent jusqu'à ce que les prix montent et les revendent avec un bénéfice. Une autre possibilité, néanmoins, est d'offrir des prêts à des groupements de paysans dans le but d'acheter leurs propres récoltes. Les membres des groupements qui, en général, ont un besoin d'argent urgent à l'époque de la récolte, la revendrait à un prix plus élevé et répartirait les bénéfices parmi les membres du groupement. Le BCA pourrait soit offrir des prêts de deux à trois mois spécifiquement dans ce but ou pourrait repousser la date d'échéance des prêts à la production afin que les paysans remboursent leurs prêts seulement après l'augmentation des prix sur le marché. Si 1.000 groupements de paysans empruntaient chacun G 5.000 dans ce but, cette activité seule générerait G 5 millions de demande de crédit pour le BCA.

On peut conclure que la demande totale pour le type de crédit actuellement offert par le BCA est au moins de G 85 millions. De ce montant, G 40 millions pourraient être assumées par le BCA sans augmenter ses frais de fonctionnement. A la fin de cette première phase, le BCA aurait essentiellement le même programme que présentement sauf que ce dernier serait plus vaste. L'effet immédiat de cette augmentation

est que le BCA serait beaucoup plus près de l'autonomie. Comme il a été mentionné dans la 2ème Partie, les frais totaux du BCA en 1980-81 représentaient 50% du volume de prêts, niveau beaucoup trop élevé pour être couvert par les revenus. Si le volume de prêts augmentait à G 41 millions, et que tous les autres éléments de coût demeuraient inchangés, les frais tomberaient à environ 30% du volume de prêts. Si, de plus, les frais de fonctionnement pouvaient être réduits à G 2 millions et si le taux d'irrecouvrables tombait à 5%, les coûts totaux tomberaient à 20% des prêts, point auquel l'autonomie deviendrait un objectif réaliste pour le BCA.

D'un point de vue de développement, l'effet majeur d'un triplement du programme de crédit du BCA serait d'augmenter la production et les revenus de 30.000 paysans qui cultivent de un à cinq carreaux de terre. Ceci est en accord avec le premier objectif défini par le BCA: accroître la production agricole. Néanmoins, en augmentant simplement son programme existant, le BCA ne se tourne pas vers son second objectif: augmenter les revenus et améliorer la qualité de vie, ceci sous deux aspects importants. D'abord, la majorité de paysans haïtiens, ceux qui cultivent moins d'un carreau, trouverait difficile, si ce n'est impossible, de postuler au crédit BCA, ce qui signifie que le BCA aurait un impact négligeable ou inexistant sur les revenus et la qualité de vie du segment le plus pauvre de la population rurale. Deuxièmement, le BCA ne participerait pas activement à des programmes visant à augmenter la productivité de l'agriculture au niveau du petit exploitant. La cause principale de pauvreté en Haïti est le bas niveau de technologie agricole et donc, le bas niveau de productivité du paysan haïtien. Des programmes comme celui du BCA ont un impact réel et important sur les revenus des petits paysans mais à terme, les revenus ne peuvent être élevés au dessus du seuil de pauvreté que par l'in-

production de nouvelles technologies destinées à augmenter la productivité. Des initiatives possibles qui permettraient au BCA de s'attaquer à ces deux carences sont évaluées ci-dessous.

Nouvelles initiatives

Développement agricole.

Comme il a été mentionné dans la 1ère Partie de ce rapport, l'expérience d'autres institutions offrant du crédit pour financer des programmes de développement agricole n'est pas encourageante. Toutes ont fait face à l'expérience de taux de remboursement bas, inférieurs à 60%, et à des frais élevés. En général, le coût d'administration des programmes de crédit était plus élevé que le volume de prêts. Ce manque de succès est dû à une administration déficiente et au manque de viabilité économique des paquets technologiques proposés.

Face à l'avenir, il faut que le BCA se demande quelles technologies agricoles nouvelles et économiquement viables sont, ou, dans un avenir proche, seront, disponibles pour leur propagation éventuelle parmi les petits paysans. Jusqu'à présent, la plupart des nouvelles technologies adoptées par les paysans l'ont été dans les zones irriguées, car ce sont les seules zones qui remplissent les conditions préalables nécessaires à l'application réussie d'une technologie agricole moderne: un approvisionnement en eau sûr, une bonne infrastructure et un accès assuré à un niveau minimum de services d'appui, y compris pour la vulgarisation, l'approvisionnement en intrants et les débouchés. Dans l'avenir immédiat, c'est dans ce domaine que de nouvelles améliorations en technologie agricole auront probablement lieu, surtout dans la Vallée de l'Artibonite et dans les zones irriguées

du projet ODN.

D'un autre côté, il n'existe presque pas de paquet technologique amélioré qui serait extensivement applicable à l'agriculture haïtienne, non-irriguée. Ceci s'explique par le fait que la plupart des technologies modernes ne sont pas facilement adaptables aux petites exploitations montagneuses qui prédominent en Haïti. Ce genre d'adaptation exigerait un raffinement du paquet technologique existant et un changement d'attitude de la part des paysans, deux conditions qui prennent du temps.

Un autre problème également important est le manque de services d'appui et le manque d'infrastructure. Les technologies modernes sont économiquement viables lorsqu'elles sont appliquées exactement comme exigé. Cela signifie que 1) les paysans doivent comprendre ce qu'ils font, ce qui exige un service de vulgarisation et 2) que les intrants nécessaires doivent être disponibles lorsqu'on en a besoin. Si les engrais et les insecticides arrivent régulièrement trop tard pour être utilisés, le paysan engage des frais sans en recevoir les bénéfices et il vaut mieux qu'il revienne à ses méthodes traditionnelles. Les mauvaises routes font aussi partie du problème. Elles augmentent le coût de livraison des intrants^{et} réduisent le prix offert au producteur de denrées agricoles. Tout ceci peut transformer ce qui semble être un paquet technologique profitable sur une parcelle de démonstration en une expérience sans profit dans le champs du paysan.

Cela ne signifie pas que la modernisation agricole n'aura pas lieu, mais seulement que c'est un processus à long-terme. Le facteur qui favorise le développement agricole du petit paysan en Haïti est le climat. La majorité du pays reçoit plus de 1.000 mm. de pluie, ce qui signifie qu'une grande variété de cultures peut pousser. Un autre facteur positif est l'attitude des paysans. Quoique la plupart des petits

paysans en Haïti ait très peu de terre et utilise des méthodes agricoles primitives, cela fait des générations qu'ils sont mêlés à l'économie des échanges monétaires. La plupart d'entre eux produisent au moins de petites quantités de récoltes destinées à la vente et ont des sources de revenus indépendantes de l'exploitation. En général, ils sont réceptifs aux changements qui pourront augmenter leurs revenus et adapteront leurs méthodes de culture aux fluctuations des conditions du marché. Ainsi, si une nouvelle technologie n'est pas acceptée par les petits paysans, ce n'est probablement pas parce qu'ils s'opposent au changement en tant que tel. Il est probable que la technologie n'est pas économiquement viable au niveau de l'exploitation ou bien que les risques sont trop élevés pour des paysans vivant près du niveau de subsistance. Lorsqu'on aura identifié des innovations technologiques praticables au niveau de l'exploitation, il est probable qu'elles seront volontiers adoptées.

Pour être plus spécifique quant au rythme futur de développement agricole, il faudrait faire une analyse sectorielle afin d'identifier et d'évaluer les opportunités et les limitations. Tant qu'une telle analyse ne sera pas faite, il sera impossible de faire des prévisions valables sur les besoins en crédit en appui des programmes de développement agricole. Entre temps, trois facteurs devraient déterminer la stratégie du BCA dans ce domaine. Le premier est que les nouvelles technologies qui augmentent la productivité sont essentielles à l'augmentation des revenus et à une amélioration substantielle et étendue du niveau de vie dans les zones rurales. En Haïti, tant que l'agriculture de petite envergure se basera sur l'utilisation de la houe et de la machete, les revenus des petits paysans ne s'élèveront pas au-dessus du seuil de pauvreté. Deuxièmement, tous les pro-

grammes de crédit qui soutiennent les programmes de développement agricole en Haïti ont été d'une efficacité médiocre, surtout à cause du manque de nouvelles technologies économiquement viables. Rien n'indique que la situation ne s'améliorera notablement dans un proche avenir. Enfin, il ne fait pas de doute qu'une fois qu'un processus de développement rural autonome sera en cours, la demande de crédit pour financer des intrants modernes dépassera rapidement la demande de crédit destinée à l'agriculture traditionnelle. Ainsi, si la demande de crédit pour de nouvelles technologies viables n'est pas importante en ce moment, son potentiel est significatif et important au développement à long-terme en Haïti. Il est clair que le BCA doit soutenir l'introduction de nouvelles technologies autant que possible. La question suivante se pose: quelle est la meilleure façon de le faire?

Une façon serait que le BCA participe à des programmes de développement agricole sans changer sa politique de prêts. Le BCA financerait l'introduction de nouvelles technologies sans abandonner son but premier d'autonomie financière. Cela signifie qu'il continuerait à minimiser ses risques et ses frais en prêtant surtout à des groupements de paysans plutôt qu'à des individus, et qu'il prêterait seulement à des paysans en mesure de prouver qu'ils peuvent rembourser même en présence de conditions défavorables. Le BCA continuerait aussi à strictement mettre en vigueur sa politique de remboursements. Tout groupement de paysans reconnu comme irrécouvrable devient ainsi inéligible pour un prêt l'année suivante.

L'accord récent entre le ECA et le projet ODN financé par la Banque Mondiale est un exemple de cette approche. Lors de la première phase du projet, actuellement en sa dernière année, tout le volet crédit était géré par le projet lui-même. On s'attend à ce qu'en 1982-83, les prêts à moyen terme atteignent un total d'à peu près G 320.000. Les prêts sont

faits à des paysans individuels pour financer des intrants modernes, surtout des semences. Le taux de remboursement du crédit à court terme, durant la première phase est d'environ 55% et les frais de fonctionnement représentent à peu près 60% du volume de prêts. Lors de la seconde phase, le BCA administrera le programme de crédit de l'ODN en utilisant ses propres méthodes de prêts. Selon le Rapport d'Evaluation de la Banque Mondiale, le volume de prêts projeté est de G 700.000 en 1983-84, G 1,1 million en 1984-85 et G 1,8 million en 1985-86.

Si le BCA ne changeait pas ses procédures normales de prêts, cela pourrait avoir deux désavantages importants au point de vue développement. Le premier est que se concentrer sur la solvabilité et les taux de remboursements freinera toute innovation. Même si le paquet technologique est reconnu comme viable au niveau de l'exploitation, il faut du temps pour que les paysans incorporent les changements à leurs systèmes d'exploitation et pour que les services de soutien nécessaires fonctionnent efficacement. Cela signifie qu'il y aura des cas où le paysan n'aura pas pu appliquer la nouvelle technologie comme prévu et par conséquent pourra avoir des difficultés à rembourser. Si le BCA fait preuve de trop de rigidité dans ces situations, cela pourrait provoquer une diminution de l'impact général du projet dans le domaine du développement.

Le second désavantage est que si le BCA prête seulement aux paysans qui peuvent rembourser même lors de conditions défavorables, le petit paysan économiquement en marge n'aura pas accès au crédit et donc ne pourra pas adopter le paquet technologique amélioré. Cela soulève un problème de politique quant au rôle du crédit dans les projets de production au niveau du petit paysan. Bien qu'il soit évident que pour des raisons de justice les projets de production en faveur des petits paysans devraient toucher autant de bénéficiaires que possible, il est aussi vrai, que lorsqu'un projet essaye

d'introduire une nouvelle technologie dans un système d'exploitation traditionnel, tout en essayant de satisfaire les besoins des paysans les plus pauvres, il ne réussit à atteindre aucun des deux objectifs.

Ces deux désavantages pourraient être surmontés si le BCA, le gouvernement haïtien et les donateurs externes acceptaient le fait que les projets de production au niveau des petits paysans impliquent des coûts et risques qui ne sont pas compatibles avec l'autonomie financière. Le BCA financerait des activités qui ne sont pas financièrement auto-suffisantes et dépendrait de subventions pour combler l'écart entre coûts (y compris les irrécouvrables) et revenus. L'essentiel dans des programmes de ce genre est de s'assurer à l'avance que le crédit est utilisé pour financer des activités économiquement viables et n'est pas simplement une façon de transférer des ressources aux petits paysans. Utiliser du crédit comme transfert de ressources entraîne des effets négatifs et durables qui rendent difficile l'introduction d'un programme de crédit viable à une date ultérieure. On en trouve un exemple dans la zone du projet DRIPP autour de Petit Goâve où les paysans reçoivent depuis toujours du crédit et ne le remboursent pas. Dans cette région, il sera très difficile pour le BCA d'atteindre un taux de remboursement permettant d'atteindre l'autonomie.

Pour l'instant, le modèle ODN est un bon exemple à suivre pour le BCA. Le projet fournit le capital de prêt ainsi que le système de vulgarisation et les services d'approvisionnement en intrants et le BCA n'a pas à faire de compromis sur sa politique de prêts et ses méthodes. Au fur et à mesure que l'implantation se fait, toutes les instances concernées décideront peut-être de s'éloigner du strict concept d'auto-suffisance et de tendre vers un modèle subventionné. D'une façon ou de l'autre, dans des projets de ce genre, la clef

du succès est que le paquet technologique offert soit économiquement viable. S'il ne l'est pas, les remboursements seront toujours source de problèmes, et l'on nuira plus aux intérêts des paysans qu'on ne les aidera. Cela signifie que la participation du BCA dans les projets de développement agricole ne devrait augmenter qu'en rapport avec l'identification et la dissémination de nouvelles technologies viables.

De plus, il y a peut être des possibilités dans le domaine de l'agro-industrie. A certaines époques, de grosses usines de transformation de produits alimentaires (par exemple: sucre, sauce tomate, huiles comestibles) ont besoin d'un approvisionnement régulier de matière première de même qu'un contrôle de qualité adéquat et elles offrent parfois un paquet technologique aux paysans dans ce but. Si le BCA participait à ces activités, il ne faudrait pas qu'il compromette sa politique de prêts. En d'autres termes, l'auto-suffisance financière devrait être une pré-condition absolue à la participation du BCA. Cette étude n'a pas évalué les possibilités dans ce domaine, mais il ne semble pas qu'il y en ait beaucoup en ce moment.

Enfin, un élément important de la stratégie de développement à long terme en Haïti devrait être l'augmentation des exportations agricoles. Celle-ci devra faire l'objet d'un effort à long terme car les marchés à l'exportation pour la plupart des cultures cultivées en Haïti sont très compétitifs, et d'autres pays sont avantagés comparativement. Jusqu'à ce que le secteur agricole soit modernisé, il sera très difficile pour Haïti d'être compétitif sur le marché mondial. Le problème ne vient pas tellement de la petite taille des exploitations, qu'on peut rendre compétitives avec une technologie adaptée, mais plutôt du manque d'infrastructure et de la faiblesse des institutions qui rendent une production

à grande échelle et le contrôle de qualité d'un coût prohibitif pour la plupart des cultures d'exportation.

En termes de volume, les opportunités de participation du BCA à l'introduction de nouvelles technologies sont vraisemblablement bien inférieures à la demande effective de prêts du ECA de type traditionnel. Sous le projet ODN, le crédit atteindra un niveau d'à peu près G 2 millions. De plus, la seconde phase du projet de l'ODVA qui commencera l'an prochain pourrait atteindre G 3 millions. Celles-ci représentent les deux seules activités notables de développement offertes en ce moment. Il faut souligner néanmoins, que le crédit fourni dans le contexte de projets de production agricole bien préparés à un impact de développement bien supérieur à un montant de crédit équivalent destiné à financer des méthodes agricoles traditionnelles. Si le BCA réussissait à développer un programme de crédit de G 2-3 millions lié seulement à l'introduction de nouvelles technologies, cela augmenterait notablement son impact sur le développement agricole à long terme, et sur des augmentations de revenus et de niveau de vie durables dans les zones rurales.

Crédit aux petits paysans

En Haïti, largement plus de 50% des paysans cultivent un carreau ou moins. Comme on l'a vu dans la 1ère Partie, ces paysans dépendent presque exclusivement du travail familial et recherchent peu le crédit de production. Par contre, ils empruntent tous régulièrement de prêteurs traditionnels pour de grosses dépenses de consommation et pour des urgences. Cette section suggère trois approches devant permettre au BCA d'aider à augmenter les revenus et à améliorer la qualité de vie de ces paysans.

La première est d'offrir du crédit à la consommation qui permette de réduire leur dépendance vis à vis des prêteurs traditionnels. S'il est vrai comme on le dit, que les petits paysans sont presque toujours endettés, le BCA pourrait prêter à ces paysans pour leur permettre de rembourser leurs emprunts coûteux et alléger ainsi la charge qu'ils représentent. L'effet d'un prêt de ce type serait de réduire le montant des intérêts versés par le paysan et donc d'augmenter les ressources disponibles soit pour la consommation soit pour financer des activités génératrices de revenus. Pour des prêts de ce genre, le souci principal du BCA devrait être que le paysan ne considère pas le prêt du BCA simplement comme une source additionnelle au crédit traditionnel. Comme les paysans les plus petits n'ont jamais assez de ressources même pour faire face à leurs besoins de base, ceci représente un risque réel. Si le paysan adoptait cette attitude, le seul effet du prêt BCA serait d'augmenter l'endettement du paysan, ce qui augmenterait les risques d'irrécouvrables. C'est pour cette raison que le BCA ne devrait rien entreprendre dans ce domaine avant d'avoir fait une étude complète sur l'attitude des paysans quant au crédit à la consommation.

Un second type de prêt pour ces paysans serait pour l'entreposage de cultures vivrières. En général, plus le paysan est pauvre et plus son besoin d'argent à l'époque de la récolte est urgent, et donc, plus il sera contraint de vendre sa récolte lorsque les prix sont au plus bas. Parfois, il ne garde même pas assez de cultures vivrières pour sa famille et devra ensuite s'endetter pour acheter la nourriture qu'il lui faut lorsque les prix sont au plus haut. Il faudrait étudier les possibilités de formation de groupements de paysans qui recevraient des prêts pour l'entreposage comme décrit page 43. Les plus petits exploitants pourraient s'avérer

être les plus gros bénéficiaires de ce nouveau genre de crédit BCA.

Enfin, le BCA devrait être prêt à financer de nouvelles technologies qui augmentent les rendements de ces paysans les plus modestes. Comme ils n'ont pas accès à beaucoup de terre, une augmentation des revenus agricoles devra venir de rendements supérieurs. Le critère principal pour juger de la valeur d'adéquation d'une technologie nouvelle visant les paysans les plus modestes est qu'elle doit être très peu coûteuse. Les paysans en marge économiquement ne peuvent pas se permettre de prendre de gros risques. Une semence améliorée qui ne dépendrait ni d'engrais, ni d'insecticides par exemple, serait une innovation technologique idéale pour ce groupe de paysans. La demande pour des prêts de ce type ne sera pas très grande à court et moyen terme, mais le BCA devrait être sensible au besoin existant et être prêt à réagir si les occasions se présentent.

Il est certain que de prêter à des paysans qui cultivent moins d'un carreau générera des coûts et des risques accrus pour le BCA. En voici les raisons:

- Le prêt moyen serait plus petit qu'il ne l'est pour la clientèle existante du BCA.
- Les agents de crédit devront faire plus d'efforts pour sélectionner des paysans solvables et devront passer plus de temps à leur apprendre comment fonctionne le crédit institutionnel.
- Parce que ces paysans vivent à la limite de subsistance, les risques d'irréouvrables sont plus élevés, d'où la nécessité d'un suivi plus consciencieux et d'une renégociation périodique de l'échéance de la dette, ce qui génère des coûts administratifs plus élevés.

Il faut souligner que les sources de crédit traditionnelles ont un taux d'intérêt de 10 à 15% par mois et il semble raisonnable de penser que cela n'est pas entièrement dû à une exploitation de la part des prêteurs. Une explication partielle est simplement que de fournir de tout petits prêts à des paysans économiquement en marge coûte cher.

Sous un aspect plus positif, il est reconnu que de prêter à des groupements de paysans plutôt qu'à des individus réduit de beaucoup les frais administratifs et le taux d'irrecouvrables. De même, si les paysans peuvent dégager les ressources qu'il leur faut pour rembourser les prêteurs d'argent traditionnels au taux de 10 à 15% par mois, ils sont peut être plus solvables que ne le pensent la plupart des institutions de crédit. Ceci indique que le BCA devrait plus activement rechercher des moyens de prêter à ces paysans qui soient plus en ligne avec leur attitude traditionnelle face au crédit.

CONCLUSION

Pour faire face à ses propres besoins en tant qu'institution ainsi que pour satisfaire la demande effective de crédit pour les petits paysans en Haïti, le BCA devrait adopter une stratégie d'expansion en deux phases. La première phase est à moyen terme et viserait à atteindre l'autonomie financière. La seconde phase, à long terme, viserait à augmenter l'impact de développement du programme BCA 1) en financant l'introduction de nouvelles technologies qui augmentent la productivité et 2) en offrant du crédit aux paysans qui cultivent un carreau ou moins et qui représentent plus de 50% du total.

La stratégie à moyen terme (3 à 5 ans) implique que le BCA poursuive sa politique qui consiste à prêter seulement à des paysans solvables pour des activités identifiées comme économiquement viables par les paysans eux-mêmes. Cette approche a un effet direct sur la production et les revenus tout en minimisant les frais et les risques du BCA. La demande effective pour ce type de crédit dépasse G 80 millions. Le BCA peut couvrir environ G 40 millions de cette somme sans augmenter ses frais de fonctionnement et sans s'étendre au-delà des zones actuellement desservies par le BCA. Cette augmentation du volume de prêts pourrait s'accomplir sur une période de trois ans.

La seconde phase de cette stratégie doit être envisagée à long terme car les occasions pour le BCA de lancer de nouvelles initiatives dans ces deux domaines, prioritaires pour le BCA, seront très limitées lors des trois prochaines années. La demande effective de crédit pour financer de nouvelles

technologies est limitée par le manque de technologies applicables de façon extensive sur les zones non-irriguées d'Haiti. Le BCA n'a pas le choix: il doit attendre que de nouvelles technologies économiquement viables soient établies. Comme les contraintes liées à l'introduction de nouvelles technologies ne peuvent être surmontées dans un avenir proche, une demande effective significative de financements d'intrants modernes (par exemple, à un niveau comparable à la demande existante de la part des paysans traditionnels) ne peut être envisagée avant 5 ans. Les seules opportunités valables en ce moment sont les projets ODN et ODVA. Le BCA va administrer le programme de crédit ODN au rythme d'environ G 2 millions par an.

Pareillement, les opportunités d'offrir du crédit BCA aux plus petits paysans sont limitées en grande partie parce qu'on ignore le coût et le taux de remboursement d'un tel programme. On peut estimer que la demande potentielle de crédit BCA est au moins égale à la quantité de crédit offerte par les prêteurs traditionnels, c'est à dire qu'elle est très substantielle. Cependant la demande effective, c'est à dire, la demande qui ne générerait pas des frais et risques inacceptablement élevés pour le BCA, ne peut être estimée sans en savoir beaucoup plus sur l'attitude de ces paysans face au crédit institutionnel en particulier. Ceci devrait faire l'objet d'une étude par le BCA lors des deux années à venir.

Une fois les études complétées et lorsqu'on en saura plus sur la façon de prêter aux paysans économiquement en marge, il est très probable qu'alors, la demande effective pour des prêts à la consommation et à l'entreposage deviendra substantielle. Une prévision serait en ce moment sans fondement, mais l'on pourrait utiliser le chiffre de G 10 millions comme indicateur du but à atteindre d'ici 5 ans. Ce laps de

temps pourrait être raccourci en fonction des résultats de l'étude, mais pas de beaucoup. Le BCA ne peut pas se permettre de lancer un programme d'un coût et d'un risque élevés à une période où son objectif premier est d'atteindre l'autonomie financière.

ANNEXE A

DETAIL DES AUGMENTATIONS DE L'ACTIVITE DE PRET
A MOYEN TERME PREVUES POUR LE BCA

ANNEXE A

La 3ème Partie du rapport principal contient les augmentations prévues en volume de prêts pour le BCA pour les 3 prochaines années si les fonds étaient disponibles. Ces prévisions se basaient essentiellement sur les évaluations faites par le personnel du BCA et sur son expérience lors de ces dernières années. Une évaluation plus détaillée pour chaque région géographique est incluse dans cette annexe.

Tableau # 7: Augmentation prévue du volume de prêts du BCA par région

Région	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85
	(G milliers)			
Les Cayes	1.636,3	2.300	3.800	6.500
Port au Prince	4.359,2	6.100	7.800	10.000
Gonaives	4.873,7	6.700	9.500	12.000
Cap Haitien	1.821,6	3.000	5.000	8.000
Hinche	1.057,9	2.000	3.000	5.000
Total	13.708,7	20.100	29.100	41.500

REGION DES CAYES

Les tendances récentes et prévisions à court terme pour chaque district de la région des Cayes sont indiquées ci-dessous:

	1979-80	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85
	(G milliers)					
Jérémie	923,2	289,8	390,4	100	300	1.500
Miragoane	555,8	388,2	1.245,9	2.000	2.500	3.000
Les Cayes	-	-	-	200	1.000	2.000
Total	1.479,0	678,0	1.636,3	2.300	4.300	6.500

La région de Jérémie a été source de problèmes pour le BCA ces quelques dernières années. Le volume de prêts par agent est le plus bas du pays et le taux de remboursements fut seulement de 10,8% en 1980-81. Cette année, le BCA devrait se concentrer sur le recouvrement des prêts impayés, la fermeture des vieux comptes et le ré-établissement de contacts avec les clients de 1979-1980. La difficulté d'accès aux clients est une des raisons de cette mauvaise performance. Ceci indique qu'au moins au début, le BCA devra concentrer son programme sur des zones géographiques limitées. Cependant, Jérémie a un des potentiels de production les plus élevés d'Haiti et le BCA estime qu'il y a une forte demande effective pour ses prêts dans la zone. C'est la raison de la grosse augmentation prévue pour 1984-85.

Le programme du BCA dans le District de Miragoane est le mieux établi de la région des Cayes. L'activité principale financée est l'engraissement d'animaux. L'agent de crédit à Fonds des Nègres estime qu'il pourrait créer 80 nouveaux groupements de paysans en plus des 32 qu'il a déjà, mais déclare être occupé à temps complet. Ses clients se composent de 32 groupements et de 22 individus pour un total de prêts

de G 582.000. Son taux de remboursement l'an passé était de 74%, un taux qu'il faudra définitivement améliorer avant d'augmenter le volume de prêts. Le District des Cayes est tout à fait nouveau pour le BCA mais c'est une région agricole très productive. La zone des Cayes/Aquin/Coteaux comprend une population rurale d'environ 475.000 personnes, comparée avec 190.000 pour la sub-région de Port de Paix et 258.000 pour le District de Gonaïves. Il n'y a pas de raison pour laquelle le District des Cayes ne pourrait pas avoir un agent de district et deux agents locaux ainsi qu'un portefeuille de prêts de G 3 millions.

REGION DE PORT AU PRINCE

Les prévisions pour la région de Port au Prince sont les suivantes:

	1979-80	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85
	(G milliers)					
Port au Prince	1.229,2	2.022,8	2.959,9	4.000	5.000	6.500
Jacmel	1.240,3	1.103,5	1.353,6	2.000	2.500	3.000
Thiotte	100,8	400,3	45,7	100	300	500
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	2.570,3	3.526,6	4.359,2	6.100	7.800	10.000

Le district de Port au Prince se divise en 2 sections: nord et sud. Le BCA est bien établi dans Port au Prince Sud

où il fournit G 2,5 millions de crédit à 182 groupements de paysans et à 22 paysans individuels. Plus de la moitié de ce volume de prêt sert à la production de légumes dans la région de Kenscoff. La région de Leogane-Petit Goâve dépendant de Port au Prince Sud est très peuplée et jusqu'à présent n'a reçu que peu de crédit BCA. Le BCA ouvre un bureau local dans cette région cette année. La zone de Port au Prince Nord a moins de paysans et un volume de prêts BCA beaucoup moins élevé que le sud. Le BCA trouve qu'un agent de crédit agressif pourrait augmenter de beaucoup le volume de prêts dans cette zone. Les prévisions pour Port au Prince mentionnées ci-dessus, sont faites en supposant que les prêts pour la production de légumes pourraient au moins doubler dans la région de Kenscoff. Si le BCA arrive à générer G 2-3 millions de demande effective dans la zone de Leogane/Petit Goâve et de Port au Prince Nord, le volume de prêts pour le District de Port au Prince pourrait facilement atteindre G 7,5 millions d'ici 1984-85.

La sous-région de Jacmel avec ses six agents et plusieurs régions agricoles productives devrait avoir un volume de prêt et un taux de remboursement beaucoup plus élevé. L'activité la plus importante financée dans cette région est l'engraissement d'animaux, mais la production agricole est très diversifiée. Une des causes du mauvais taux de remboursement est apparemment la grande variation des pluies. Mais le BCA pense qu'avec un suivi plus efficace, le volume de prêts et les taux de remboursements peuvent être augmentés. Pour la région de Port au Prince dans son ensemble, un échec dans la réalisation du programme 1984-85 à Jacmel, pourrait être compensé par des augmentations au-delà des prévisions pour le district de Port au Prince lui-même.

REGION DE GONAIVES

Les prévisions par district pour la Région de Gonaives sont les suivantes:

	1979-80	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85
	(G milliers)					
Port de Paix	301,8	858,9	901,3	1.200	2.000	3.000
Gonaives	935,3	1.402,8	2.042,5	3.000	4.000	5.000
St Marc	1.163,4	1.561,3	1.929,9	2.500	3.500	4.000
Total	2.400,5	3.823,0	4.873,7	6.700	9.500	12.000

Pour l'instant, plus de la moitié d crédit BCA dans la sous-région de Port de Paix se fait dans la région de Lacoma, entre Port de Paix et Jean Rabel. En 1981-82, environ G 600.000 furent prêtées pour la production de haricots et de maïs. Le montant moyen de chaque prêt est assez élevé; la plupart sont de G 25.000 par groupements de paysans, un prêt monte à G 43.000 et un autre à G 57.000. Le taux de remboursement est de 100% et, l'an dernier, seulement 35 groupements de paysans sur 60 ont reçu du crédit. Les autres sections de la sous-région de Port de Paix sont plus typiques. Le taux de remboursement y est dans les 80-90%. Le crédit est surtout utilisé pour la production d'ignames et de plantain.

La plupart des prêts du BCA se trouvent dans la section nord-est de la sous-région. Il n'y a presque pas de crédit

accordé au sud et à l'ouest de Lacoma où le potentiel est limité par la base pluviosité. Les prévisions de 1984-85 pour la sub-région de Port de Paix envisagent G 1 million pour Lacoma, G 300.000 pour Jean Rabel, G 600.000 pour le bureau local de Port de Paix (surtout pour la région proche de Moustique) et G 1,1 million pour St Louis du Nord et Anse à Foleur, surtout pour cette dernière.

Le gros de l'accroissement dans le District de Gonaïves viendra d'une expansion vers de nouvelles zones accessibles à partir des bureaux locaux existants. Dans la Plaine de Gonaïves où environ G 1 million sont accordées dans une zone relativement concentrée, l'expansion est limitée par le manque d'irrigation. La question de savoir s'il y a des activités économiquement viables qui devraient être financées dans des zones non-irriguées mérite d'être explorée. La région de Marmelade, où G 700.000 sont accordées surtout pour la production d'ignames, a une demande insatisfaite minimum de G 1,5 million, et la demande dans la région de St Michel-Ennery pourrait atteindre un total de G 2 millions pour les haricots, le maïs, l'engraissement d'animaux et pour de petites usines à sucre.

Le crédit du BCA dans la région de St Marc sert surtout à la culture irriguée du riz et, à un moindre degré, de tomates. La région est aride et donc toute expansion du crédit est liée à l'irrigation. En 1980-81, le taux de remboursement dans cette région était seulement de 80%. Cela signifie que tout programme d'expansion doit être mis en oeuvre prudemment. Au fil des ans, le BCA s'est rendu compte qu'avec un suivi stricte, les taux de remboursements peuvent être maintenus à un niveau acceptable dans le District de St Marc, la région de Verrettes étant traditionnellement la plus difficile. Si le BCA ne peut pas faire tomber le taux d'irrè-

couvrables à 5% ou moins, la prévision de G 4 millions pour ce district ne pourra être atteinte.

REGION DE HINCHE

	1979-80	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85
	(G milliers)					
Hinche	502,1	742,3	1.057,9	1.500	2.000	3.000
Belladere/ Mirebalais	-	-	-	500	1.000	2.000
Total	502,1	742,3	1.057,9	2.000	3.000	5.000

Le programme du BCA dans la région de Hinche a été l'un de ses plus réussis. En 1980-81, son taux de remboursement de 96,2% n'était dépassé que par le District de Gonaives. La plupart des prêts servent à l'engraissement d'animaux, et la demande insatisfaite dans ce domaine est encore grande. Il y a aussi une demande de crédit BCA pour produire du sucre, du maïs et des haricots. Trois agents de crédit travaillent actuellement dans le District de Hinche, y compris le Directeur Régional. Une augmentation du volume de prêt au-delà de G 2 millions exigera la présence d'un agent supplémentaire au bureau de Hinche.

La région de Belladere/Mirebalais a été transférée de la Région de Port au Prince à celle de Hinche. Il y a actuellement des agents à Belladère, Mirebalais et Baptiste, ce dernier

étant surtout responsable de la récupération des prêts impayés du programme PPC actuellement discontinué. Les prêts du BCA dans cette région sont limités, mais avec trois agents, on prévoit qu'ils augmenteront à G 2 millions. La plupart des prêts à Mirebalais servent à l'engraissement d'animaux, alors qu'à Belladère l'activité principale est la production de haricots. Baptiste est une région où pousse surtout le café. Si le BCA ne réussit pas à financer d'autres cultures, l'agent devrait être transféré, probablement à Lascahobas.

CAP HAITIEN

	1979-80	1980-81	1981-82	1982-82	1983-84	1984-85
Cap Haitien			73,3	100	300	500
Plaisance/Pilate			302,6	500	800	1.000
Bahon			562,3	800	1.000	1.500
Pignon			252,1	300	400	600
Eorgne			346,7	500	700	1.000
Ouanaminthe			-0-	100	200	400
Dondon			-0-	500	1.000	2.000
Plaine du Nord			-0-	100	300	500
Quartier Morin			-0-	100	300	500
Total	<u>645</u>	<u>1.262</u>	<u>1.822</u>	<u>3.000</u>	<u>5.000</u>	<u>8.000</u>

Les prévisions pour le Cap Haitien doivent se diviser en deux parties: le programme actuel du BCA et celui de l'ODN. Les zones de l'ODN sont St Raphaël, gérée par le bureau de Dondon, Plaine du Nord et Quartier Morin. Comme

le montre le tableau ci-dessus, 1982-83 est la première année où le BCA participera au programme de crédit de l'ODN. Comme le crédit ODN est seulement disponible de pair avec des technologies améliorées et non pour l'agriculture traditionnelle, la croissance du volume de prêt sera probablement relativement modeste. Les endroits de plus grande activité seront dans la zone irriguée au sud de St Raphael. Cette zone bénéficie de trois années d'expérience en crédit administré par le projet ODN. Le programme total ODN en 1984-85 est prévu à un niveau de G 2 millions, soit G 1 million pour St Raphaël, G 500.000 pour la Plaine du Nord et G 500.000 pour le Quartier Morin.

Le programme actuel du BCA en 1984-85 est prévu à G 6 millions, environ 3 fois le montant de 1981-82. La demande insatisfaite dans cette région est considérable. La contrainte principale à l'expansion du volume de prêt est la facilité d'accès. Il serait utile d'offrir de meilleurs moyens de transport aux agents de crédit, mais il est aussi probable que dans une ou deux régions, un agent supplémentaire sera nécessaire.

La demande la plus forte semble venir de la région de Bahon qui reçoit maintenant des prêts pour la production de cultures vivrières et la vente. Il est très probable que la taille moyenne des prêts ainsi que le nombre de clients pourront être doublés lors des trois prochaines années, surtout pour financer l'entreposage de cultures vivrières et leur commercialisation. Une autre région de forte demande insatisfaite est composée de Dondon, St Raphaël (sauf l'ODN) et Buenabite. Toutes les cultures vivrières poussent dans cette région et à Buenabite, et la production de tabac et l'engraissement d'animaux représentent une activité impor-

tante. La demande de prêts à la commercialisation est forte dans toute cette région. Enfin, les régions de Plaisance/Pilate et Borgne ne devraient pas non plus avoir de mal à tripler leur volume de prêts. La principale culture de rente couramment financée par le BCA dans ces régions est l'igname, l'engraissement d'animaux étant également important à Plaisance. Le marché principal pour ces produits est Estère.

La région avec le moins de potentiel est le nord-est, très isolé et au climat semi-aride dans certaines zones. Le BCA ouvrira un bureau à Oúanaminthe cette année. S'il apparaît éventuellement que ce bureau ne peut pas atteindre un volume de G 600.000, le minimum pour atteindre l'auto-suffisance financière, l'agent devrait être transféré à une région à potentiel plus élevé, telle que Buenabite.